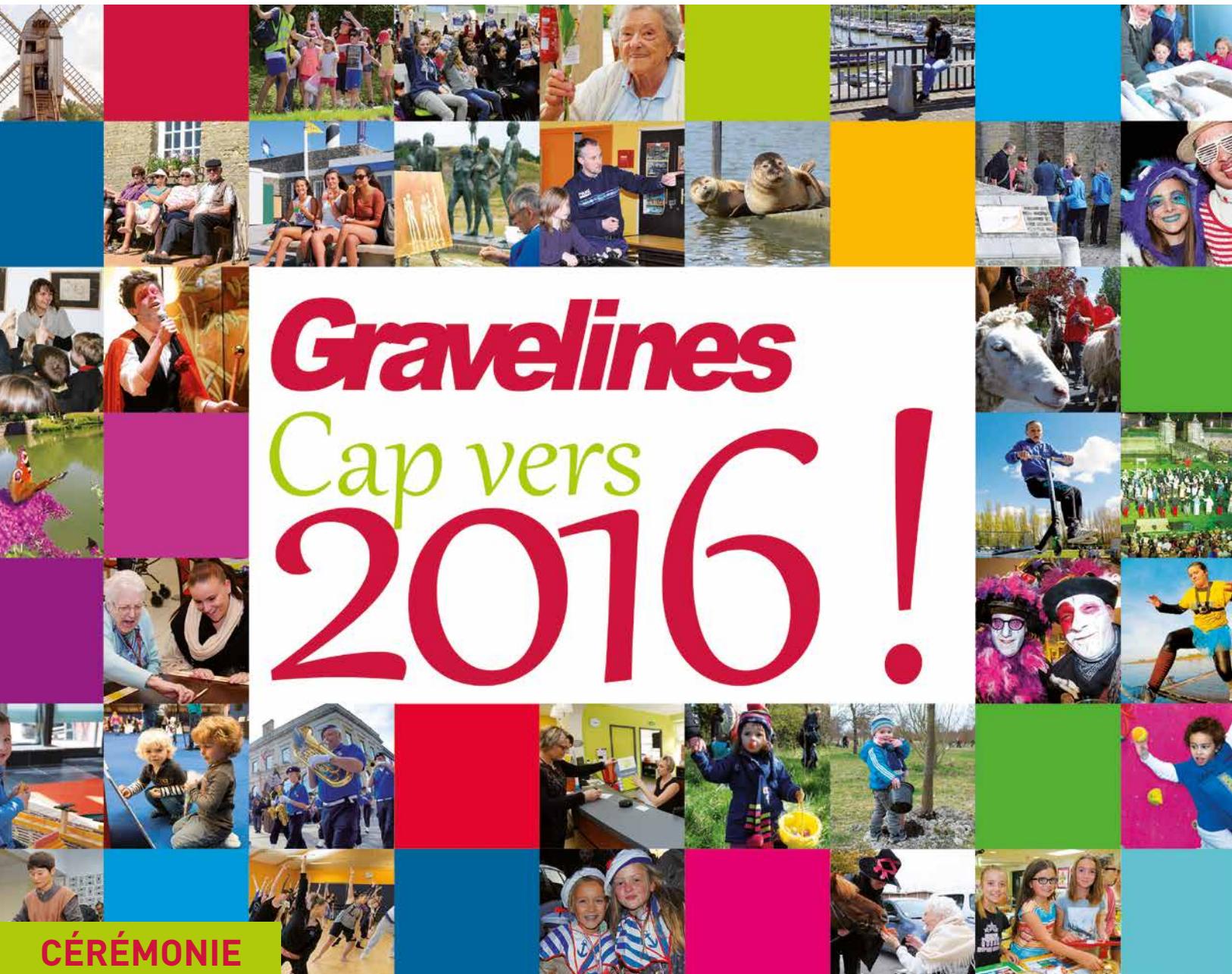


Gravelines

MAGAZINE



Gravelines Cap vers **2016 !**

CÉRÉMONIE

BONNE ANNÉE À TOUS

BERTRAND RINGOT, MAIRE DE GRAVELINES ET LE CONSEIL MUNICIPAL
VOUS INVITENT À LA CÉRÉMONIE DES VŒUX
À LA POPULATION, AUX ASSOCIATIONS ET AUX CORPS CONSTITUÉS
LE VENDREDI 22 JANVIER À 18 H
À L'ARSENAL DE GRAVELINES

→ ACTUS

ÉCONOMIE / LE BUDGET 2016	
A ÉTÉ ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	4-5
CULTURE / LA SCÈNE VAUBAN UNE ÉNORME MACHINE À LA DISPOSITION DU SPECTACLE VIVANT	6-7
JEUNESSE / LE PERMIS DE CONDUIRE CITOYEN : ACCÉLÉRATEUR D'INSERTION	8
PETITE ENFANCE / CES STRUCTURES QUI ACCUEILLENT NOS TOUT-PETITS	9-11
ÉDUCATION / IMMERSION DANS LA BANQUISE POUR LES CM2	12
ASSOCIATIF / LES AMIS DES HUTTES	13
ATOUTS VILLE / NOUVEAUX LOCAUX ET NOUVELLES ACTIVITÉS	14
TRANSPORTS / LA NAVETTE ÉTOILE ÉVOLUE VERS UN TRANSPORT À LA DEMANDE	15
2015 EN IMAGES /	16-17
COMMERCES / DES COMMERCES PROCHES DE CHEZ VOUS	18
COMMERCES / UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE POUR LES COMMERCES	19
SANTÉ / 85% DES FRANÇAIS ONT AUJOURD'HUI RECOURS À L'AUTOMÉDICATION	20
TRAVAUX / LES RÉALISATIONS EN COURS	21
GRAVELINES C'EST SPORT /	22
SPORT / GRAVELINES TERRE DE CHAMPIONS	23
→ L'INFO DES ASSOS	24
→ VIE PRATIQUE	25
→ EN BREF	26-27
/ ÉTAT CIVIL	26
/ BON APPÉTIT LES PETITS !	27
→ ANNUAIRE DES MARÉES	28-29
→ VIVRE À GRAVELINES	30-31
→ ZOOM SUR LE CONSEIL MUNICIPAL	32-33
→ TRIBUNES	34-35
→ AGENDA DÉCEMBRE 2015 / JANVIER 2016	
ENCART CENTRAL DÉTACHABLE DE 4 PAGES	



4-5



6-7



9-11



16-17

Restez connectés
avec la ville de Gravelines



NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BELLE ANNÉE 2016 !

RENDEZ-VOUS LE VENDREDI 22 JANVIER À L'ARSENAL



Chère Gravelinoise, Cher Gravelinois,

Je souhaite, en premier lieu, vous adresser en mon nom et en celui du Conseil municipal **mes meilleurs vœux de joie et de santé pour cette nouvelle année**, pour vous-même, votre famille et tous ceux qui vous sont chers.

Que 2016 puisse permettre à chacune et à chacun d'entre vous de **mener à bien ses projets personnels et professionnels**; et que cette année s'inscrive **sous le signe de la qualité de dialogue, d'écoute, de solidarité et de respect**. Ce sont des qualités essentielles, que l'on doit à chacun dans les relations au quotidien.

Notre ville, vous le savez, est dotée de **nombreux atouts et d'équipements animés**, forte de ses **240 associations dynamiques et de leurs bénévoles passionnés**. C'est une chance qu'il nous faut préserver et dont nous pouvons être fiers.

Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour la **Cérémonie des vœux** du Conseil Municipal et du Maire à la population, aux associations et aux corps constitués, le **vendredi 22 janvier à 18 h à l'Arsenal**. Je vous détaillerai, à cette occasion, nos projets et perspectives pour l'avenir.

En avant Gravelines,

Bonne année à vous tous !

Très sincèrement et solidairement,
Votre Maire,

Bertrand Ringot

Bertrand Ringot,
Conseiller départemental du Nord / Canton de Grande-Synthe
Vice-Président de la Communauté urbaine de Dunkerque



Imprimerie Pacaud
Coudekerque-Branche
03 28 64 26 84
Certifiée Imprim'Vert
Imprimé sur papier recyclé.

Bertrand RINGOT, Maire de Gravelines, les Adjoints et Conseillers délégués reçoivent sur rendez-vous. Contact : Cabinet du Maire - 03 28 23 59 29



Richard Olek, Adjoint au Maire délégué aux Finances, et Christelle Deneuville, Conseillère Municipale déléguée au Contrôle de Gestion et Financements Extérieurs

* Fonds national auquel contribuent les communes dites « riches » pour aider les communes aux moyens financiers moins importants. Sur le périmètre de la Communauté urbaine, Gravelines, Dunkerque et Grande-Synthe contribuent à ce Fonds.

LE BUDGET 2016

Pour la troisième année consécutive, la Ville, confrontée à la baisse des dotations de l'État, doit composer avec des recettes en baisse tout en faisant en sorte de garder le même niveau de services à la population. Exercice difficile que Richard Olek, Adjoint aux Finances, et Christelle Deneuville, Conseillère Municipale déléguée au Contrôle de Gestion et Financements Extérieurs nous ont expliqué.

« Cela devient de plus en plus difficile. Un peu plus d'un million d'euros de baisse de dotation d'État (1,025 millions d'euros exactement) et notre contribution au fonds de péréquation horizontale* qui augmente encore pour atteindre presque un million (975 000 euros exactement) cette année... Boucler le budget a été un vrai travail d'équilibrisme », avoue Richard Olek à quelques jours de présenter le budget en conseil municipal. Un budget d'un peu plus de 62 millions d'euros qui aura finalement été adopté le 23 décembre dernier à la majorité.

Bertrand Ringot, Maire de Gravelines, avait été très clair sur cette question lors de l'interview parue dans Gravelines Magazine en septembre 2015 : il n'est pas question d'augmenter les impôts locaux. L'équation est donc simple : il faut faire aussi bien avec moins de recettes. « C'est une situa-

tion qui nous contraint à réduire nos dépenses de fonctionnement », renchérit Richard Olek. Pour l'illustrer, l'Adjoint aux Finances pointe les efforts consentis par la ville pour « réduire son train de vie » : réduction des achats de prestation de service (-33 000 euros), des contrats de prestation de service (-109 000 euros), ou encore du budget "fêtes et cérémonies" (-74 000 euros). « À ce propos, je souhaite préciser que nous n'avons pas touché aux grosses manifestations qui rythment la vie des Gravelinois comme le Marché de Noël, le Son et Lumière ou encore la Fête des Islandais. De même, le budget alloué aux cérémonies commémoratives est resté le même. En revanche, nous avons, par exemple, décidé de ne pas reconduire "Halloween" », commente Christelle Deneuville. En tout, ce sont 450 000 euros qui seront économisés, sur lesquels les élus prennent aussi leur part puisque, pour la deuxième

Par ailleurs, la Municipalité s'est fait un devoir de préserver l'insertion et l'action sociale, qui restent ses priorités, avec un budget de 2 millions d'euros. À ce titre, AGIR et le CCAS ne subissent aucune baisse de subvention.

A ÉTÉ ADOPTÉ À UNE LARGE MAJORITÉ L'INSERTION, L'ACTION SOCIALE, LA FORMATION ET L'ÉDUCATION SONT PRIORITAIRES

« IL N'EST PAS QUESTION
D'AUGMENTER LES
IMPÔTS LOCAUX. »

année consécutive, ils ont consenti à une baisse de 5 % de leurs indemnités, ce qui porte la baisse globale à 15 %.

Du côté des subventions : elles subiront une baisse globale de 332 000 euros, dont une grande partie sera absorbée par le SIVOM (- 97 000 euros) et par le BCM (-34 000 euros). « Pour l'ensemble des autres associations, nous avons calculé les baisses au plus juste, au cas par cas, et après de longues concertations, notamment lors de la dizaine de comités de pilotage qui ont été mis en place avec les services et les élus concernés. Nous avons fait en sorte de ne mettre aucune association en péril et de préserver les emplois du monde associatif », précise Richard Olek.

Cet investissement permettra de réaliser, entre autres, les travaux suivants : mise en accessibilité pour les personnes handicapées (385 900 euros), l'aménagement des locaux d'AGIR à la Semeuse (166 350 euros), la rénovation de l'éclairage public et l'effacement du réseau rue Pierre Brossolette (310 000 euros), l'achat de 7 TBI pour les écoles (30 000 euros), la réfection du mur et la création d'une liaison entre la Caserne Uxelles et le Jardin

Quant à l'Éducation et la formation, si elles voient leur budget légèrement diminuer (avec 7,5 millions d'euros), l'installation de Tableau Blanc Interactif dans les écoles n'est pas remise en cause. Quant aux NAP, elles resteront gratuites pour les familles.

Cette gestion rigoureuse des finances publiques permet à la ville de dégager un autofinancement de 3,6 millions d'euros, auquel s'ajoutent une recette (subventions État, Région, Europe, vente immobilière) de 2,2 millions d'euros et un emprunt de 2,8 millions, ceci afin de garder une belle capacité d'investissement d'un peu plus de 5,3 millions d'euros, indispensable pour soutenir la vie économique locale et entretenir le patrimoine.

de la Liberté (100 000 euros) ou encore divers travaux à Sportica -vestiaires, toiture... (685 000 euros).

Cette gestion rigoureuse permet aussi à la ville de maîtriser sa dette qui s'établit aujourd'hui à 20,7 millions d'euros. (Elle était de 47,2 millions d'euros en 2001). Après avoir beaucoup baissé, elle devrait désormais se stabiliser autour de 20 millions d'euros, ce qui est tout à fait conforme pour une ville disposant d'un budget de plus de 60 millions annuels. ■

62 299 169
millions
d'euros

- C'est le montant du budget de Gravelines en 2016
- 5 300 000 millions d'euros, sa capacité d'investissement
- 20 738 000 millions d'euros, le montant de la dette
- Taux communaux des impôts locaux identiques depuis 2001

La Scène Vauban réalise entre 130 et 160 interventions chaque année à l'Arsenal mais aussi dans de nombreux sites gravelinois (Espace Decaestecker, Centre culturel François Mitterrand, églises...). Le professionnalisme de ses techniciens, allié à une logistique préparée au cordeau permet de programmer une saison culturelle particulièrement riche et variée. Visite dans les entrailles d'un mastodonte.

LA SCÈNE VAUBAN UNE ÉNORME MACHINE À LA DISPOSITION DU SPECTACLE VIVANT



La grande salle de l'Arsenal est entièrement vide. Scène bizarre pour le spectateur lambda peu habitué à pouvoir marcher sur ses carrelages en terre cuite marron sans devoir contourner un obstacle, chaises, tables ou autre.

La grande salle est vide mais elle fourmille d'activités. Sur scène, le décor du précédent spectacle est en cours de démontage et de grosses caisses contenant le matériel technique du prochain sont prêtes à être déballées. Épais gants de travail aux mains, des agents techniques montent du matériel dans le camion de la ville stationné tout à côté. On s'interroge, on s'interroge et surtout, on s'active. « Il n'y a plus de temps morts à la Scène Vauban », constate Jérôme Couellant ①, son

Directeur Technique depuis 11 ans. « Avant, il y avait traditionnellement un creux au moment des bals de carnaval, tous organisés à l'Arsenal. Mais plus maintenant. **On arrive à programmer des spectacles entre les bals.** Cela demande une grosse logistique mais on s'en sort ! »

La Scène Vauban réalise entre 130 et 160 interventions chaque année. Si la plupart ont lieu à l'Arsenal, une quantité importante est délocalisée à l'Espace Decaestecker, au Centre Culturel et Artistique François Mitterrand, dans les trois églises que compte Gravelines ou encore dans d'autres salles municipales. « Nous sommes beaucoup sollicités avec la saison culturelle à Gravelines, qui est particulièrement dense mais **nous intervenons aussi sur des salons ou des manifestations associatives** », précise Betty Rybak ②, la programmatrice de la Scène Vauban.

« **Nous** », cela représente une quinzaine de salariés dont **4 techniciens son et lumière**, dont le rôle est primordial pour la réussite du spectacle. « Chaque compagnie ou artiste vient avec son plan de lumière que nos techniciens doivent mettre en place. Ce sont eux qui installent également les micros pour que le son soit uniformément diffusé. Pendant le spec-

La location de salles aussi ↗

Outre l'organisation de spectacles et la gestion d'évènements, la Scène Vauban a également en charge la location des salles de l'Arsenal mais aussi celles du Ciné Merlen, de l'Agriculture ou encore Gérard Caloone pour des évènements privés et publics : (mariages, communions, anniversaires, arbres de Noël, séminaires d'entreprises, réunions publiques...). Un gros travail également, puisqu'intervient la **gestion de la vaisselle, des tables et des chaises** et parce que ces salles sont très fréquemment louées.



↘ Son et lumière

Le Son et Lumière « Pêcheurs de temps » organisé chaque fin août à la Porte aux boules par le CAAC et qui attire plus de 3 500 spectateurs à chaque édition, reçoit également le concours des techniciens de la Scène Vauban. « **C'est vraiment un très, très gros évènement pour nous** », constate Jérôme Couellant, « qui nous demande une année complète de préparation. **Nous travaillons en lien avec les membres du CAAC, afin d'adapter toute la technique lumière et son au scénario.** Le jour J, tous les techniciens de la Scène Vauban sont mobilisés et nous faisons appel aussi à des intermittents du spectacle et à des entreprises sous-traitantes pour la vidéo, les effets spéciaux et les artifices ». ▀

tacle, ils sont aux manettes pour les lumières et le son, voire la vidéo dans certaines productions », résume Jérôme Couellant. « **Nous avons la chance d'avoir un parc de matériel conséquent qui nous permet de répondre aux mieux aux attentes des compagnies.** Le seul point qui nous dessert parfois, c'est la taille de la scène de la salle de l'Arsenal. Son plateau de 7,5 m sur 6,5 n'est pas adapté à tous les spectacles. Mais globalement, nous n'avons pas à nous plaindre. D'ailleurs, les **Compagnies ou artistes que nous recevons veulent tous revenir à Gravelines.** Ils apprécient les conditions d'accueil, le matériel technique et aussi le cadre général de la ville. Je me souviens, par exemple, d'un artiste "jeune public", qui, entre ses deux représentations du matin et de la fin d'après-midi, avait découvert Gravelines et ses environs à vélo, enchanté de cette balade », renchérit Betty Rybak. ▀

Un professionnalisme et un savoir-faire que les techniciens de la Scène Vauban ont à cœur de transmettre en accueillant régulièrement en stage des élèves en bac "électronique numérique, option audiovisuelle" du lycée EPID de Dunkerque. ▀

640, le nombre de **places assises** à la salle de l'Arsenal
→ 1 000, le nombre de places debout
→ 15, le nombre de salariés à la Scène Vauban

ACTUS / JEUNESSE



LE PERMIS DE CONDUIRE CITOYEN : ACCÉLÉRATEUR D'INSERTION

La Ville de Gravelines, via son service Jeunesse et son Centre Communal d'Action Sociale, a mis en place début 2009, la Bourse au Permis de Conduire Citoyen. Ce dispositif permet aux jeunes de prétendre à une aide financière, en échange d'un engagement de 80 heures minimum dans l'association gravelinoise de leur choix.

La Bourse au Permis de Conduire Citoyen est une aide financière, calculée notamment en fonction des revenus de la famille, qui permet une prise en charge partielle du coût du permis de conduire (de catégorie B) moyennant un engagement citoyen d'au moins 80 heures dans une association gravelinoise et la participation à une formation « prévention des risques routiers ».

Pour y prétendre, le jeune doit monter un dossier qu'il présente en commission, laquelle décide de l'attribution ou non de l'aide, après étude individuelle du dossier.

Des bilans réguliers permettent de vérifier l'assiduité et le sérieux du jeune, tant au sein de l'association que dans son parcours auto-école. L'objectif étant qu'il puisse obtenir son permis de conduire d'ici la fin d'année 2016 !

A QUI S'ADRESSE CE DISPOSITIF ?

- Jeunes âgés de 17 à 25 ans,
- Gravelinois depuis plus d'un an (au 1^{er} janvier 2016),
- N'ayant jamais eu le permis de conduire,
- N'ayant pas bénéficié d'un autre dispositif permettant l'accès à la formation du permis de conduire. ■

2009
année de création
→ 97 jeunes en ont bénéficié.
→ de 300 à 800 € d'aide pour chaque jeune.
→ 59 associations partenaires.
→ 73 210 € de bourses distribuées sur 7 ans.

PAROLE D'ELU
Raoul Defruit

→ Raoul Defruit, Conseil Municipal délégué à la Jeunesse et à l'Insertion Professionnelle des 16-25 ans



« Nous avons fait le constat, il y a quelques années, que le permis de conduire coûtait de plus en plus cher et que les jeunes qui ne l'avaient pas, rencontraient plus de difficultés à trouver un travail. C'est ainsi que la Municipalité a mis en place la Bourse au Permis de Conduire Citoyen. Gravelines a d'ailleurs été l'une des premières villes à mettre ce système en place. C'est une grande chance pour notre jeunesse et les retours sont plus que positifs ! Nous savons, par exemple, que 50 % des jeunes ayant participé à ce programme sont encore actifs dans l'association qui les avait accueillis. Mais le succès de cette opération réside aussi dans le très bon suivi opéré par le service Jeunesse et le concours de nos 4 auto-écoles. »

+d'infos
Service Jeunesse
03 28 65 52 85
Etre jeune à Gravelines

2015

ACTUS / PETITE ENFANCE

Que ce soit en collectif ou en individuel, de nombreux modes de garde sont proposés aux parents sur Gravelines. Nous vous avons préparé un tour d'horizon des structures dédiées à la Petite Enfance, afin de vous aider à choisir celle qui conviendra le mieux à votre enfant !



CES STRUCTURES QUI ACCUEILLENT NOS TOUT-PETITS

→ LES MOUSSAILLONS

Samuel Whitehead,
Président des Moussaillons

« Le multi-accueil "Les Moussaillons" est une structure associative dirigée par un Conseil d'Administration composé de parents bénévoles (Maud Bignard, Frédéric Revet et Samuel Whitehead) et d'une équipe pluridisciplinaire de 9 agents. L'association a fêté ses 25 ans en février 2015.

Nous accueillons les enfants de 2 mois et demi jusqu'à la date anniversaire de leurs 4 ans, du lundi au vendredi et de 7 h 30 à 18 h 30.

Nous fournissons les couches, les repas et goûters puisque nous avons la chance d'avoir une cuisinière qui prépare chaque jour des plats équilibrés et adaptés à l'âge des enfants.

Nous proposons aux enfants de nombreuses activités, organisées à l'intérieur ou à l'extérieur de la structure. En effet, il nous semble primordial de leur faire découvrir le monde extérieur.

Ainsi, sont programmés des sorties à la piscine, des ateliers d'éveil au Centre Artistique, et des promenades en poussettes avec les plus petits. ■



20 enfants en accueil régulier ou ponctuel
→ 3 éducatrices jeunes enfants
→ 1 auxiliaire de puériculture
→ 4 auxiliaires sociaux éducatives
→ 1 cuisinière

Contact
60bis avenue Léon Jouhaux
03 28 23 42 25



PAROLE D'ELLE

→ **Marie-Madeleine Dubois,**
Adjointe au Maire déléguée à la Petite Enfance

« La Municipalité poursuit son engagement dans le domaine de la Petite Enfance et ce, même si l'offre de service est déjà importante à Gravelines. Les 3 multi-accueils sont situés dans les quartiers les plus fréquentés et les assistantes maternelles, exerçant aux quatre coins de la ville, peuvent se retrouver au RAM. Pour être une ville attractive, il faut impérativement proposer des solutions de garde. En effet, les parents travaillent de plus en plus tous les deux. À titre d'exemple, en 2014 les trois multi-accueils ont fourni 103 000 heures de garde (contre 75 000 en 2005).

Que ce soit en garde collective ou individuelle, tout est fait dans notre commune pour aider les parents, afin que les enfants s'épanouissent et grandissent dans les meilleures conditions. »



→ LES CÂLINOUS ET LES P'TITES FRIMOUSSES

Brigitte Fumery, Directrice des multi-accueils

« Les Câlinous ainsi que les P'tites Frimousses sont des multi-accueils gérés par l'association Atouts Ville. Ils proposent un accueil régulier ou ponctuel pour les enfants de 10 semaines à 3 ans (4 ans pour l'accueil ponctuel) et jusqu'à 6 ans pour les enfants en situation de handicap.

Les deux multi-accueils sont ouverts du lundi au vendredi de 7 h 30 (7 h pour P'tites Frimousses) à 18 h 30 (accueil régulier) ou de 8 h à 18 h (accueil ponctuel) et fournissent tous les deux les couches ainsi que les produits d'hygiène.

Le multi-accueil Les P'tites Frimousses va bientôt réintégrer ses locaux à la Maison de quartier de Petit-Fort-Philippe, après travaux. Une fois cet emménagement réalisé, nous proposerons un

nouveau service aux parents puisque les repas seront également compris et ce, dans les deux structures.

Les structures multi-accueils sont pensées et aménagées pour favoriser l'accueil et le développement des enfants. Des activités variées telles que psychomotricité, éveil aux livres, musique, graphisme, éveil sensoriel... sont assurées par le personnel ou des intervenants extérieurs. Des passerelles avec les écoles environnantes et les Maisons de quartier permettent aussi une ouverture aux autres.

Mais ce qui fait la force des multi-accueils d'Atouts ville, c'est l'équipe pluridisciplinaire de l'association qui propose un véritable soutien aux familles grâce à la présence des référents familles au sein des Maisons de quartier. N'hésitez pas à me contacter pour de plus amples informations. »

Contact

Avenue Léon Jouhaux
03 28 65 32 09

La participation financière des crèches est déterminée en fonction des revenus des familles et selon la grille des barèmes de la Caisse Nationale des Allocations Familiales.

LES CÂLINOUS

25 enfants :
20 en accueil régulier et 5 en accueil ponctuel

- 2 éducatrices jeunes enfants
- 3 auxiliaires de puériculture
- 3 animatrices

LES P'TITES FRIMOUSSES

20 enfants :
15 en accueil régulier et 5 en accueil ponctuel

- 1 éducatrice jeunes enfants
- 2 auxiliaires de puériculture
- 3 animatrices

→ LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) est un service municipal externalisé, créé le 1^{er} janvier 2008 et rattaché à la Direction de l'Éducation et de l'Enfance. Il est coordonné en Mairie par Samuel Whitehead et 2 agents l'animent et le développent.

Il ne s'agit pas d'une structure d'accueil mais d'un lieu permettant de créer un lien entre les 91 assistantes maternelles de la commune, les parents et les enfants. L'objectif du RAM est de proposer des activités collectives dans un mode de garde individuel. D'ailleurs, 80 % des assistantes maternelles le fréquentent.

Deux salles permettent de proposer de nombreuses activités d'éveil (manuelles, culturelles, motricité...) ainsi que des animations diversifiées qui regroupent les familles et les assistantes maternelles. Le relais utilise également les structures existantes sur le territoire comme la Médiathèque, la Ludothèque du Pont de Pierre, les salles de sport, le Centre Artistique...

Le Ram, c'est enfin un lieu d'écoute, d'informations et d'accompagnement des parents dans leur recherche et parcours d'employeurs, ainsi que des assistantes maternelles, notamment pour la formation continue.

Contact

58 avenue Léon Jouhaux
03 28 63 71 29 - ram@ville-gravelines.fr

+d'infos

Direction de l'Education et de l'Enfance
Tél : 03 28 23 59 24





IMMERSION DANS LA BANQUISE POUR LES CM2

Les élèves de CM2 de la classe de M^{me} Soyez (école du Bois d'Osiers) ont eu la chance de participer à un projet pédagogique unique sur notre commune : découvrir la vie aux pôles grâce au récit de Jérôme Sauvage, Officier de la Marine Marchande, passant plusieurs mois par an au milieu de la banquise.

Les élèves de M^{me} Soyez ont, chaque année, un parrain ou une marraine qui leur raconte ses aventures : une gravelinoise partie un an au Brésil dans le cadre de ses études, un éminent historien ou encore un poète ont partagé leurs histoires avec des élèves passionnés. Cette année, le parrain est Jérôme Sauvage, marin.

Au travers de photos, vidéos et diaporamas, de nombreux échanges se sont instaurés entre eux : qui sont les Inuits ? Comment se forme une aurore boréale ? Pourquoi les glaciers fondent-ils ?

Un sujet ô combien d'actualité qui a captivé les élèves, le temps d'une matinée.

JUSTINE ET LUC, 10 ANS

« On a vu des photos et vidéos d'ours polaires, de la banquise et on a appris plein de choses ! On ne savait pas, par exemple, comment ça se formait, un iceberg, et maintenant que l'on connaît un peu la vie aux pôles, on veut en savoir encore plus ! On espère pouvoir faire encore d'autres

recherches sur ce sujet, c'était vraiment bien ! »

JÉRÔME, OFFICIER DE LA MARINE MARCHANDE

« Je suis marin et plus précisément Officier de la Marine Marchande. Ce qui veut dire qu'au quotidien, j'aide le commandant de bord. Je travaille depuis 2013 sur le Boréal, bateau de la Compagnie Du Ponant, qui propose des voyages aux particuliers en Arctique et en Antarctique. C'est un rêve pour moi d'aller là-bas, notamment en Antarctique où si peu de personnes ont eu la chance d'aller. Je pars pour des missions de 3 mois et je suis à chaque fois ému devant la beauté de la nature : ours, baleine, aurore boréale, banquise... Je ne pense pas me lasser un jour d'admirer de si beaux endroits. Nous profitons également de ces voyages pour sensibiliser les passagers à la préservation de la planète. Alors, quand M^{me} Soyez m'a proposé d'être le parrain de sa classe, j'ai tout de suite accepté. J'espérais vraiment que mon expérience puisse intéresser les enfants et je suis aujourd'hui ravi de les voir en admiration devant cette nature encore presque intacte. » ■



L'association Les Amis des Huttés a été créée en 2005 afin de redynamiser le quartier des Huttés. Aujourd'hui, elle a diversifié ses activités sur la commune tout en gardant l'esprit de convivialité et de solidarité au sein de l'asso.

LES AMIS DES HUTTES

C'est une petite association avec 14 adhérents, qui sont 7 couples en fait. Christian Deroy en est le Président depuis octobre 2006. Les actions des Amis des Huttés se résument principalement dans l'organisation de lots, de jeux, d'animations... tout ce qui touche au festif leur correspond bien. Mais plus particulièrement encore quand il s'agit de donner de leur temps et de leur savoir-faire pour une bonne cause. En effet, c'est toujours dans une ambiance familiale et chaleureuse qu'ils se réunissent afin de confectionner de délicieuses crêpes dans le cadre de manifestations gravelinoises.

Les Amis des Huttés, c'est la participation au Don du Sang, organisé 5 à 6 fois par an à Gravelines, la Fête des Islandais, le repas du carnaval créé il y a 10 ans déjà (voir encadré) ou bien encore le Téléthon.

Le point d'orgue à toutes leurs participations : la confection de crêpes, qui reste leur spécialité ! D'ailleurs l'association, avec leurs bénéfices, s'est équipée récemment de crêpières de marque professionnelle réputée pour leurs qualités, afin de préparer des crêpes savoureuses pour le plus grand plaisir des gourmands.

Cette année, les Amis des Huttés ont d'ailleurs préparé et offert le dessert à la Soirée Cabaret du 4 décembre dernier pour plus de 200 convives. Au menu : des crêpes au chocolat.

Au programme de 2016 ? De nouveaux costumes pour les adhérents et toujours autant de générosité et de solidarité puisqu'ils répondent toujours présents pour participer aux festivités de leur ville. Une asso au grand cœur ! ■

+d'infos
Tél : 03 28 23 00 62



À l'occasion du carnaval, l'association des Amis des Huttés organise un repas amical "Ambiance carnavalesque" ouvert à tous.

Celui-ci aura lieu le 9 février, jour de mardi gras oblige, de 12 h 30 à 19 h à la salle Caloone aux Huttés.

Tarif : 14 €/adulte avec Cocktail de bienvenue, Assiette anglaise ou Pot'je Vleesch Frites, Tarte et Café. Menu enfant à 5 € avec Jambon / Frites, Crêpe ou Tarte.

Pensez à réserver ! Attention, places limitées.

ACTUS / ATOUTS VILLE



À LA DÉCOUVERTE DES NOUVEAUX LOCAUX ET NOUVELLES ACTIVITÉS DE LA MAISON DE QUARTIER DE PETIT-FORT-PHILIPPE



Les mois durant lesquels les usagers et les salariés ont cohabité avec les entreprises sont maintenant loin. Fini les nuisances sonores. Terminé les salles indisponibles. Place maintenant à des locaux plus chaleureux et spacieux.

En effet, la rénovation des peintures, du chauffage et de l'éclairage ainsi que la transformation d'usage de certaines salles donnent à ce bâtiment de plus de trente ans une seconde jeunesse.

Cette perception, tous les participants à la porte ouverte la partagent. Enfants comme adultes sont unanimes : les lieux sont agréables et incitent à y revenir.

Lors de la visite des locaux, au travers des stands d'exposition et de démonstration, le public a pu découvrir le nouveau local jeune. Équipé pour s'y détendre, échanger ou étudier des projets, ce lieu offre aux jeunes une large palette d'activités.

Les familles et les enfants n'ont pas été oubliés dans ces réorganisations. En effet, Nathalie, responsable du secteur

enfance/jeunesse, ainsi que Valérie, référente familles/adulte, ont aménagé des salles et conçu des actions conjointes pour les enfants mais aussi, pour que parents et enfants puissent ensemble se retrouver dans des actions de loisirs.

Ces lieux sont également habités par les ateliers traditionnels pour adultes comme la sculpture sur bois, les maquettes bateaux, la menuiserie, la mosaïque, les tableaux trois D, le sable coloré, les jeux de société, l'activité cuisine... Ceux-ci vont connaître de futurs ateliers créatifs tels que la porcelaine froide, le scrapbooking, la pâte fimo ou bien encore la cuisine en direction de parents et enfants.

L'attrait de ces nouvelles techniques s'est bien vite manifesté lors de cette porte ouverte. Dès l'issue de cette animation, des adhésions se multipliaient. Les places sont limitées, aussi n'hésitez pas à contacter rapidement la Maison de quartier.

Pour que tous ces ateliers et ces nouveaux lieux soient accessibles au plus grand nombre, la Maison de quartier va, dès janvier 2016, élargir ses horaires d'accueil, en ouvrant son équipement les samedis. ■

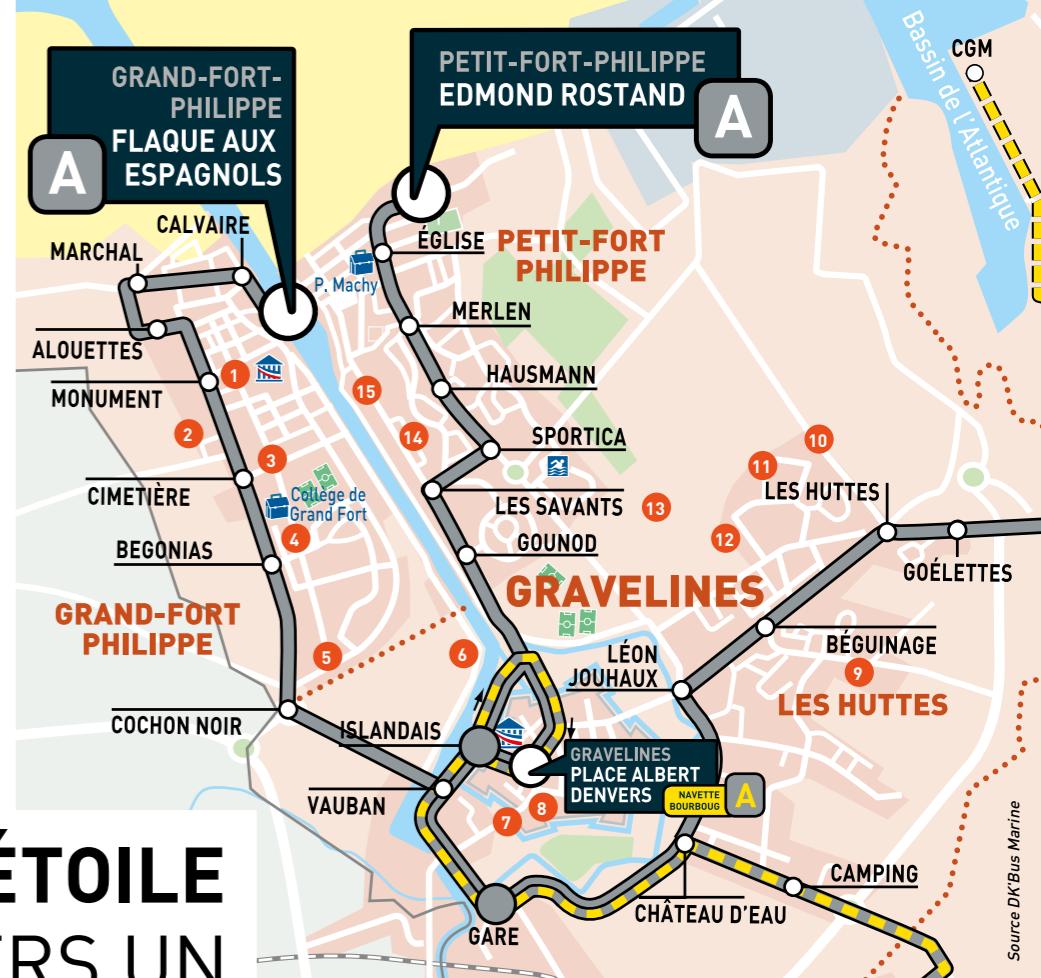
+d'infos

Tél : 03 28 51 82 30

ACTUS / TRANSPORTS



Au 1^{er} janvier 2016, la Communauté urbaine de Dunkerque, compétente en matière de transports, a pris la décision de modifier le service de transport collectif, nommé « Étoile ».



LA NAVETTE ÉTOILE ÉVOLUE VERS UN TRANSPORT À LA DEMANDE

La ligne « Étoile de l'Ouest » disparaît au 1^{er} janvier 2016, pour laisser place à un service de transport à la demande.

Aussi cette nouvelle offre de transport permettra aux personnes de + 65 ans de se déplacer d'un arrêt « Étoile à la demande » à un autre (voir plan ci-dessus).

Ce service vous sera proposé sur réservation du lundi au samedi (20 trajets par mois maximum).

Le coût est de **1,40 € pour un voyage** (à payer aux conducteurs). Il vous est possible également de prendre un abonnement (voir encadré).

Pour vous inscrire à ce service, vous pourrez demander le formulaire d'accès à l'Espace DK'Bus (téléchargeable sur le site www.dkbus.com).



ARRÊTS "ÉTOILE" À LA DEMANDE :

- Tilleul ①
- Mairie ②
- Cimetière ③
- De Gaulle ④
- Peuplier ⑤
- Cambusier ⑥
- Rue de Calais ⑦
- Oyats ⑧
- Mapi ⑨
- JB Lebas ⑩
- Saint-Pierre ⑪
- Pierre Loti ⑫
- Centre Artistique ⑬
- Ferme Bernard ⑭
- Couteaux Brossalette ⑮

ABONNEMENT

TITRE	TARIF	CONDITIONS
ABONNEMENT 65 ANS ET + ANNUEL	36,00€	Libre circulation sur le réseau. Fournir photo et pièce d'identité
ABONNEMENT ANCIENS COMBATTANTS DE + 60 ANS	GRATUIT	Fournir photo, pièce d'identité. Être non imposable* (fournir avis de non-imposition)

*ATTENTION : Ne pas confondre le fait d'être non imposable et le fait d'avoir une fiche d'impôt égale à 0 € (vous restez imposable même si vous ne versez rien et donc vous ne pouvez bénéficier de l'offre gratuite)

Fournir photo, pièce d'identité et carte d'ancien combattant

Réservation :
0800 175 177

Du lundi au samedi de 7h à 21h
(appel gratuit depuis un poste fixe)

2015 EN IMAGES



- ➊ 8 janvier : Hommage suite aux attentats de Charlie Hebdo
- ➋ 9 janvier : Inauguration des Câlinous
- ➌ 18 janvier : Margaux Deroy, élue Miss Prestige National
- ➍ 23 janvier : Cérémonie des vœux à la population
- ➎ 7 février : Ouverture de la saison carnavalesque
- ➏ 21 février : Inauguration du lieu de mémoire Albert Denvers, de l'Agence Postale des Huttes, et de 13 logements résidence Albert Denvers
- ➐ 14 mars : Concert des Rambles Ditties pour la Saint-Patrick
- ➑ 15 mars : Inauguration de la rue du 19 mars 1962
- ➒ 20 et 21 mars : Printemps de la magie à Sportica
- ➓ 15 avril : 14^e Forum de l'Emploi
- ➔ 18 avril : 1^{er} rendez-vous Paroles d'habitants
- ➕ 17 mai : 3^e édition de Gravelinature
- ➖ 21 au 24 mai : 14^e Festival International de Musique
- ➗ 29 mai : Fête des voisins
- ➘ 4 au 7 juin : Championnat de France en eau libre au PAarc
- ➙ 4 et 5 juillet : Championnat de France de triathlon
- ➚ 7 juillet : Ouverture des bains
- ➛ 1^{er} août : Podium d'été avec Hélène Ségara
- ➜ 8 août : Rencontre intergénérationnelle avec les Copain du monde
- ➝ 21 août : Son et Lumière
- ➞ 22 et 23 août : 2^e édition de la Fête de la moule
- ➟ 5 septembre : 3^e édition des Triath'elles en présence de la Secrétaire d'Etat, Pascale Boistard
- ➠ 20 septembre : Fête du cheval
- ➡ 25 au 28 septembre : Fête des Islandais
- 10 et 11 octobre : 1^{er} Salon 100 % bébé
- ➣ 17 octobre : Festival du Rire avec Elie Semoun
- 17 octobre : Vernissage de l'exposition Charles Gadenne
- ➥ 18 octobre : 19^e Boucles de l'Aa
- ➦ 31 octobre : 1^{re} Délice Grav avec plus de 800 participants
- ➧ 7 novembre : Saint Martin
- ➨ 8 novembre : Repas des aînés à Sportica
- ➩ 16 novembre : Recueillement pour les attentats du 13 novembre
- ➪ 18 novembre : Plus de 2000 spectateurs pour le concert de Soprano
- ➫ 4 et 5 décembre : Téléthon 2015 : 10 670 € récoltés
- ➬ 12 décembre : 21^e édition du Marché de Noël
- ➭ 18 décembre : Inauguration de la nouvelle gendarmerie

/ DES COMMERCES PROCHES DE CHEZ VOUS

Ayez le réflexe : privilégiez le commerce de proximité !

1

LIDL



Magasin en alimentaire discount, géré par Véronique Goudemez où sont proposés produits frais (fraîcheur garantie), plantes et fleurs, produits discounts et de marques.

Du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h 30 - [LIDL](#)

2

DESTOCK'GRAVE



Une solderie, gérée par François Gourden Colaert, où vous pourrez trouver à petits prix des articles issus de déstockage, de fin de série, de faillites : vêtements, cadres, jouets, maquillage... Livraison possible, renseignez-vous !

Tél. : 06 11 61 34 55 - [François Gourden Colaert](#)
Du mardi au vendredi de 14 h à 18 h 30, le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le dimanche de 15 h à 18 h 30

3

SARL GARAGE NOTEBAERT



Réparation et carrosseries pour véhicules toutes marques : véhicules légers, voitures sans permis, camping-car.

Tél. : 03 28 23 11 48 - [www.ad.auto.fr](#)
[www.revisersavoirte.com](#) - [www.allogarage.fr](#)
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 15.
Fermé le samedi

4

BEAUTÉ CANINE



Anita Merveillie est une toilettante canin. Elle vous propose coupe, tonte, brushing, coupe des griffes sur rendez-vous. Vente également d'articles de toilette pour chiens.

Tél. : 03 28 23 19 21 - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi de 9 h à 12 h

+ d'infos

Tél : 03 28 23 59 75 - Gravelines Développement

Chaque mois les commerces gravelinois seront abordés par rue, par secteur ou par quartier. Chaque commerce paraîtra ainsi dans cette rubrique.



ANIMATIONS / CULTURE / SPORTS / VIE ASSOCIATIVE / VIE MUNICIPALE

ENCART CENTRAL
DÉTACHABLE DU
GRAVELINES
MAGAZINE
N°161

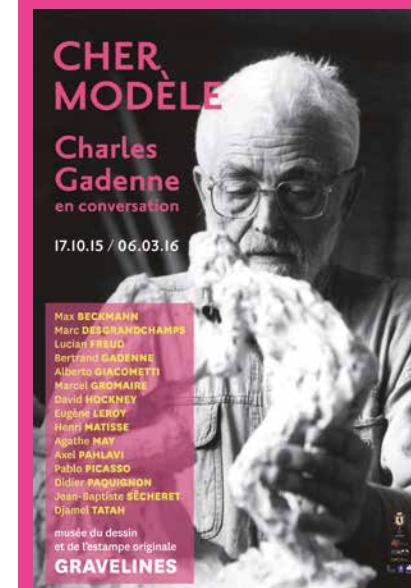
agenda

DÉCEMBRE 2015 / JANVIER 2016

LES DIMANCHES JUSQU'AU 6 MARS 2016

■ CHER MODÈLE, HOMMAGE À CHARLES GADENNE

Charles Gadenne est l'un des principaux fondateurs du Musée de Gravelines. Pour lui, la création est inconcevable sans une complicité étroite avec un modèle. Installée dans les jardins de l'Arsenal, La Conversation, œuvre phare de Gadenne, ouvre le parcours de l'exposition qui se prolonge dans tout le Musée.



D'autres artistes seront exposés : de Picasso et Matisse à Leroy et Gromaire, de Lucian Freud à Marc Desgranchamps.

→ Musée du dessin et de l'estampe originale

JUSQU'AU LUNDI 27 JUIN 2016

■ CYCLE D'INITIATION À LA GRAVURE

Sur la base des œuvres du Musée, venez découvrir l'art de la gravure, de l'eau-forte à la pointe sèche en passant par la gravure au sel ou à carrelage.

→ Musée du dessin et de l'estampe originale

→ Chaque lundi de 16 h à 18 h 30

→ Public : adultes débutants

→ Tarif : 65 € / personne pour l'année scolaire

Inscriptions au 03 28 51 81 04

DU SAMEDI 2 AU SAMEDI 9 JANVIER

■ STAGE D'AVIRON DE TRINITY CAMBRIDGE COLLÈGE

→ PAarc des Rives de l'Aa

SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 JANVIER

■ STAGE DU PÔLE ESPOR D'AVIRON

→ PAarc des Rives de l'Aa

JEUDI 7 JANVIER

■ GALETTE DES ROIS DES AMIS DU 3^E ÂGE

→ Scène Vauban

VENDREDI 8 JANVIER

■ LOTO PAR ATOUTS VILLE LES HUTTES

→ Salle Caloone

SAMEDI 9 JANVIER

■ ZUMBA PARTY

En présence de DJ Assad. Au profit de l'association Au cœur des Rêves, avec la participation de la GEG.



DIMANCHE 10 JANVIER

■ BRADERIE- BROCANTE

Organisée par les Saltimbanques du Nord.

→ Salle des Sports des Huttes

→ De 6 h à 18 h

→ Petite buvette et restauration sur place

agenda

DÉCEMBRE 2015 / JANVIER 2016

DIMANCHE 10 JANVIER

■ LOTO PAR L'ASSOCIATION FIEST'AA ZUM

→ Salle Caloone

MARDI 12 JANVIER

■ AUDITION PUBLIQUE DE LA CLASSE DE PIANO

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ 18 h 30
→ Entrée libre

MERCREDI 13 JANVIER

■ CHALLENGE INDOOR INTER COLLÈGES

→ PAarc des Rives de l'Aa

■ RÊVE DE LECTURE

Histoires du chien qui avait une ombre d'enfant (d'Hervé Walbecq)
→ À partir de 8 ans
→ Médiathèque
→ 15 h 30
→ Gratuit sur inscription

VENDREDI 15 JANVIER

■ FIN DU CONCOURS PHOTO « LE SPORT AU FÉMININ »

Par l'Entente Sportive Gravelinoise
Plus d'infos sur la page facebook
« Sport à Gravelines »



MERCREDI 20 JANVIER

■ 5^e CAMPAGNE DE DISTRIBUTION PRÉVENTIVE DES COMPRIMÉS D'IODE AUTOUR DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE GRAVELINES



Début février, les personnes résidant autour des centrales nucléaires françaises recevront un courrier les invitant à retirer gratuitement leur(s) boîte(s) de comprimés d'iode stable dans les pharmacies partenaires.

Cette campagne vise à renouveler les comprimés d'iode distribués en 2009 et qui arrivent à péremption en 2016.

Son but est également de développer la culture de "radioprotection" des riverains, raison pour laquelle une réunion publique est organisée le mercredi 20 janvier à 17 h à Sportica.

VENDREDI 22 JANVIER

■ CÉRÉMONIE DES VŒUX AU MAIRE

Bertrand Ringot, Maire de Gravelines, et son Conseil Municipal vous invitent à la cérémonie des vœux à la population, aux associations et aux corps constitués.



→ Scène Vauban
→ Ouverture des portes à 18 h et début de la cérémonie à 18 h 30.

MARDI 12 JANVIER

■ AUDITION PUBLIQUE DE LA CLASSE DE PIANO

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ 18 h 30
→ Entrée libre

MERCREDI 13 JANVIER

■ CHALLENGE INDOOR INTER COLLÈGES

→ PAarc des Rives de l'Aa

■ RÊVE DE LECTURE

Histoires du chien qui avait une ombre d'enfant (d'Hervé Walbecq)
→ À partir de 8 ans
→ Médiathèque
→ 15 h 30
→ Gratuit sur inscription

VENDREDI 15 JANVIER

■ FIN DU CONCOURS PHOTO « LE SPORT AU FÉMININ »

Par l'Entente Sportive Gravelinoise
Plus d'infos sur la page facebook
« Sport à Gravelines »

SAMEDI 16 JANVIER

■ JOURNÉES DE LA PRÉVENTION

→ Sportica
Également les 14 et 15 janvier pour les établissements scolaires et institutions.

■ BCM - ASVEL

→ Sportica
→ 20 h
Infos et réservations au 03 28 51 97 00 et sur www.bcmbasket.com

MARDI 19 JANVIER

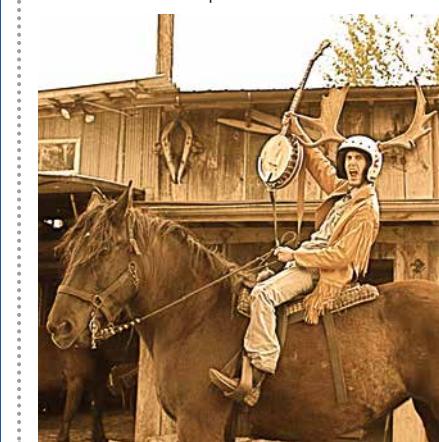
■ AUDITION PUBLIQUE DU DÉPARTEMENT CORDES

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ 18 h 30
→ Entrée libre

SAMEDI 23 JANVIER

■ DYLAN PERRON ET ELIXIR DE GUMBO

C'est une recette secrète du Cercle des fermières du village de la Motte, en Abitibi. Une tasse de bluegrass, une chopine de blues, une cuillère à table de folk et une pincée de celtique sont la base de cette potion séculaire. Depuis le premier brassage d'Haméricana en 2011, elle a été servie plus de 200 fois, du Manitoba jusqu'à Moncton ainsi qu'en France et en



Suisse. Avec les quatre à cinq meilleurs ingrédients disponibles sur le marché, DPEG offre des saveurs énergiques, des épices engagées en passant parfois par le doux fumet chaleureux de quelques ballades bien mûries. Ne restez pas sur votre appétit, et venez trinquer une once de cet elixir pour vous remettre de la mine dans le crayon.

→ Concert tout public
→ Scène Vauban → 20 h 30
→ Tarifs : 8 € / 4 €

■ USG FOOTBALL / LESQUIN

→ Stade des Huttés
→ 18 h

■ ÉLECTION DE MISS RONDE FRANCE

Les 29 candidates arriveront le 17 janvier et seront suivies durant toute leur semaine de préparation par W9 et France2.



→ Sportica → 20 h
→ Tarifs : 39 € (adulte), 17 € (moins de 12 ans) et 59 € pour le billet VIP
Renseignements et inscriptions sur https://event.yuflow-events.com/election-miss-ronde-france-2016 ou sur http://missronde.fr

SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 JANVIER

■ STAGE DU PÔLE ESPoir D'AVIRON

→ PAarc des Rives de l'Aa

Avec l'éditeur et lithographe Michael Woolworth
→ Musée du dessin et de l'estampe originale
→ 16 h → Public adulte - 3,50 € / personne
→ Inscription : 03 28 51 81 04

ANIMATIONS / CULTURE / SPORTS / VIE ASSOCIATIVE / VIE MUNICIPALE

■ VISITE GUIDÉE DU MUSÉE

Avec l'éditeur et lithographe Michael Woolworth
→ Musée du dessin et de l'estampe originale
→ 16 h → Public adulte - 3,50 € / personne
→ Inscription : 03 28 51 81 04

DIMANCHE 24 JANVIER

■ BROCANTE COUVERTE

Organisée par l'Amicale du personnel communal de la Ville de Gravelines
→ Sportica → De 8 h à 18 h
→ Restauration possible en cafétéria, uniquement sur réservation au 03 28 27 75 93

■ CONCOURS DE DANSE

Par l'association Au cœur des Rêves. Catégories hip-hop / moderne / jazz / contemporaine



→ Scène Vauban
→ Ouverture à 14 h, début du concours à 15 h
→ Tarif : 3 €
Renseignements et inscriptions au 06 26 74 13 65 ou sur le facebook Au cœur des rêves

MARDI 26 JANVIER

■ DON DU SANG

→ Scène Vauban
→ De 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h



■ AUDITION PUBLIQUE DES CLASSES DE CLARINETTE ET SAXOPHONE

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ 18 h 30 → Entrée libre

SAMEDI 30 JANVIER

■ HANDIBASKET CLUB GRAVELINES / MEAUX 2

→ Salle du Polder → 15 h

■ ATELIER DÉCOUVERTE

Portrait hyperréaliste – Monotype d'après photo
→ Musée du dessin et de l'estampe originale
→ De 15 h à 18 h
→ Tarif : 10 € par personne

DIMANCHE 31 JANVIER

■ COURSE DE CHAR À VOILE CLASSE 8

→ Plage de Petit-Fort-Philippe

MARDI 2 FÉVRIER

■ AUDITION PUBLIQUE DE LA CLASSE DE FLÛTE

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ 18 h 30 → Entrée libre

VENDREDI 5 FÉVRIER

■ LOTO PAR ATOUTS VILLE LES HUTTES

→ Salle Caloone

SAMEDI 6 FÉVRIER

■ BCM / STRASBOURG

→ Sportica
→ 20 h

Infos et réservations au 03 28 51 97 00 et sur www.bcmbasket.com



LUNDI 8 FÉVRIER

■ GOÛTER DE CARNAVAL DES AMIS DU 3^e ÂGE

→ Salle Caloone

DU LUNDI 8 AU MERCREDI 10 FÉVRIER

■ STAGE COULEURS ET GRAPHISME

Par Mélanie Vidor – pour les 6/8 ans
→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ Tarif : 8 €

■ POUR LES TOUT-PETITS...

DU LUNDI 8 AU JEUDI 11 FÉVRIER

■ SALON DES TOUT-PETITS

- École Municipale des Arts Visuels
- Gratuit sur réservation



MERCREDI 10 FÉVRIER

■ OPÉRABUS, LA CULTURE DEVIENT MOBILE !

- « Petit oiseau, zozo ! »
Éveil musical pour les tout-petits
→ Sur le parking de la Scène Vauban
→ Tarif : 1,50 € par personne
→ 10 h 30 : pour les 6 à 24 mois
→ 14 h 30 : pour les 2 à 6 ans
→ 15 h 30 : pour les 2 à 6 ans
→ 16 h 30 : pour les 6 à 24 mois

MARDI 9 ET VENDREDI 12 FÉVRIER

■ VISITE-ATELIER

- « Petit oiseau, zozo ! »
→ Musée du dessin et de l'estampe originale
→ De 10 h 30 à 12 h pour les 4-5 ans et de 14 h à 15 h 30 pour les 5-6 ans
→ Gratuit

DU MARDI 16 AU LUNDI 29 FÉVRIER

La Médiathèque invite les tout-petits et leurs parents à venir partager des moments privilégiés autour du thème : **le sommeil et les doudous**.

- Entrée libre sur inscription au 03 28 51 34 34

SAMEDI 13 FÉVRIER

■ BCM / STB LE HAVRE

- Sportica
- 20 h
- Infos et réservations au 03 28 51 97 00 et sur www.bcmbasket.com



■ CONFÉRENCE « QU'EST CE QUE L'AURA ? »

- Proposée et animée par Jérôme Gadeyne
- Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
- 17 h
- Entrée libre

DIMANCHE 14 FÉVRIER

■ CONCOURS DE SAUT D'OBSTACLE

- Centre Equestre Municipal

■ LE CARNAVAL ARRIVE !

La saison carnavalesque 2016 va bientôt débuter ! Voici la programmation des bandes et bals gravelinois !



VENDREDI 5 FÉVRIER

■ BAL DES NUCHOLAERDS

- Scène Vauban
- De 22 h 30 à 5 h 30

MARDI 16 FÉVRIER

■ CARN'ADOS

VENDREDI 19 FÉVRIER

■ BAL DES ZOTES

- Scène Vauban
- De 22 h 30 à 5 h 30



MARDI 9 FÉVRIER

■ REPAS DE MARDI GRAS PAR LES AMIS DES HUTTES

- Ambiance carnavalesque
- Salle Caloone
- De 12 h 30 à 19 h

SAMEDI 12 MARS

■ BANDE DU CENTRE

■ CONCERT DES PROUT

- Scène Vauban
- 19 h 30

■ BANDE DES HUTTES ET PETIT-FORT-PHILIPPE

- Mise au bûcher à 19 h place Gérard Houriez

VENDREDI 4 MARS

■ BAL DES BOUCANIERS

- Scène Vauban
- De 22 h 30 à 5 h 30

■ OUVERTURE DU CAP NORD PAR LA PATATE GRAVELINOISE

- Restauration (soupe à l'oignon) et buvette sur place

DIMANCHE 27 MARS

■ CARNAVAL ENFANTIN

- BAL DES P'TITS MOUSSES
- Par les Zigmards

VENDREDI 12 FÉVRIER

■ BAL DES ZIGMARDS

- Scène Vauban
- De 22 h 30 à 5 h 30

→ Vous aurez également l'occasion de retrouver cette programmation sur www.ville-gravelines.fr ainsi que dans le numéro de février du Gravelines Magazine.

ACTUS / COMMERCE

La Ville de Gravelines, par le biais de son service Développement Économique, vient de mettre en place une nouvelle signalétique commerciale. Il vous sera ainsi plus facile de (re)trouver vos commerces de proximité !



Bertrand Ringot, Maire, a symboliquement inauguré cette signalétique le mercredi 9 décembre dernier, en présence notamment de Daniel Wilmot, Adjoint au Maire délégué au Développement Économique.

UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE POUR LES COMMERCES !

Dans le cadre de sa politique de dynamisation du tissu commercial, notre commune a entrepris de rendre ses commerces plus visibles et de permettre ainsi aux gravelinois, mais également aux clients extérieurs, de trouver plus facilement le commerce de leur choix.



partout dans Gravelines (centre-ville, Petit-Fort-Philippe et Les Hutttes).

Deux totems ont également été installés à la gare et au quai des Islandais, afin de signaler les taxis. Afin de s'intégrer au mieux dans notre

paysage urbain, un code couleur, propre à chaque hameau, a été mis en place. Les panneaux s'harmonisent ainsi le mieux possible avec le mobilier urbain déjà existant. ■

CHIFFRES CLÉS

144 flèches directionnelles

→ 24 bi-mâts.

→ 2 totems.

→ 15 000 € de budget.



→ **Daniel Wilmot, Adjoint au Maire délégué au Développement Économique**

« La mise en place de cette signalétique commerciale est l'aboutissement d'une volonté Municipale d'équiper tous les commerces, sans exception, d'au moins un panneau. C'est un gros projet qui a été mené à bien par la Direction du Développement. Il s'agit d'une première étape puisque nous mesurerons l'efficacité de cette signalétique et verrons, par la suite, s'il est utile ou non de la compléter. »

d'infos

Maison du Commerce et de l'Artisanat
Tél : 03 28 23 81 48



L'automédication peut permettre de traiter des symptômes courants et bénins, pour une durée limitée, sans l'intervention du médecin, avec le conseil du pharmacien, comme par exemple les douleurs légères, la fièvre, le rhume, les maux de gorge, l'herpès labial (bouton de fièvre), le reflux gastro-oesophagien occasionnel, etc.

85% DES FRANÇAIS ONT AUJOURD'HUI RECOURS À L'AUTOMÉDICATION

QU'EST CE QUE L'AUTOMÉDICATION ?

Elle se définit comme la prise de médicaments sans avis médical, ou dans l'attente d'une éventuelle consultation médicale.

La "sur-prescription" courante de médicaments, ou le conditionnement des médicaments par les laboratoires (boîte contenant souvent plus qu'un traitement), influencent l'usage à se constituer un stock. La tentation est alors forte de se "servir" dans la pharmacie familiale pour guérir un symptôme déjà connu. Il s'agit d'un mésusage fréquent qu'il faut absolument bannir.

Malheureusement, lorsqu'elle n'est pas "responsable", l'automédication peut être une source importante de dangers. Les risques les plus courants sont :

→ **les risques dus au médicament lui-même** : méconnaissance des composants, date de péremption dépassée,

→ **les risques liés à la prise** (interactions médicamenteuses, erreur de posologie, éventuelles allergies), ou encore **le fait de représenter des difficultés pour le corps médical** (retard de diagnostic, masquer certains symptômes, aggravation des maux).

QUELLES SONT LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE ?

Avant d'avoir recours à l'automédication, un certain nombre de conseils sont à prendre en considération :

→ **Être attentif** : se conformer scrupuleusement à la posologie en consultant la notice. Attention également à la date de validité si le médicament est issu de l'armoire familiale.

→ **L'utiliser sur une période courte** : le traitement ne devrait pas excéder 5 jours. Dans tous les cas, il convient de consulter son médecin au plus vite en cas de persistance ou d'aggravation des symptômes.

L'automédication est fortement déconseillée pour les femmes enceintes ou allaitantes, les personnes atteintes de maladies chroniques, les nourrissons et les enfants.



Dans tous les cas, en cas de doute, n'hésitez pas à consulter votre médecin, et à demander conseil à votre pharmacien.

AMÉNAGEMENT LES RÉALISATIONS EN COURS

AMÉNAGEMENT DE LIAISONS PIÉTONNES

Un **chemin piétonnier** relie désormais le parking situé au pied des remparts au niveau de l'embarcadère à l'une des passerelles de la pâture Monein.

Cette liaison permet également d'accéder plus facilement à la **plateforme PMR** (Personnes à Mobilité Réduite) aménagée le long des douves pour la pratique de la pêche.

INSTALLATION DE VARIATEURS ARMOIRES ÉLECTRIQUES BOULEVARD DE L'EUROPE

Des variateurs ont été installés au niveau des armoires électriques du boulevard de l'Europe et du boulevard Georges Haussmann. Les travaux sont réalisés dans le but de générer des économies d'énergie.

DÉMOLITION HANGAR RUE AUPICK

Le bâtiment situé au 45 rue aupick a été démolie en vue d'y aménager cinq logements.

ÉCOLE PIERRE LOTI

Une **aire de jeux** a été aménagée dans la cour de l'**école Pierre Loti**.

CARRELAGE ZAC 1

Le **carrelage** de trois classes a été refait dans les écoles de la ZAC 1 (**Suzanne Lacore et Copernic**).

MISE EN PLACE D'UN PONTON D'ATTENTE

Le **SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme** a procédé à des travaux quai de la Batellerie, au niveau de l'ancienne Péniche.

Des **pontons d'attente** ainsi qu'une **rampe sécurisée** vont être posés pour les plaisanciers en transit du domaine fluvial au domaine maritime (et vice versa).

Les travaux sont intégralement financés par SNCF Réseau dans le cadre de l'électrification de la voie ferrée.



6



1



2



3



4



5

→ Trail nocturne

Partez à la recherche de Vauban

Le 26 février 2016, Gravelines Triathlon organisera la 4^e édition de son trail nocturne "sur les traces de Vauban...". Ils étaient 700 l'an dernier à prendre le départ, les bénévoles organisateurs n'attendent que vous pour battre le record du nombre de participants !

Au programme de cette 4^e édition :

- **Trail jeune** : 1 ou 3 km
- **Trail** : 10 ou 20 km
- **Randonnée** : 8 km
- **Marche nordique** : 8 ou 12 km
- **Un challenge entreprises et collectivités** est également proposé sur les différentes épreuves.

Les départs s'échelonneront entre 14 h 30 (marche nordique) et 19 h 20 (trail 10 km).

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes, alors n'attendez plus et venez profiter d'une épreuve gravelinoise by night.

La grille tarifaire est disponible sur le site internet dédié à la manifestation.



+ d'infos

<http://surlestracesdevauban.fr>

GRAVELINES C'EST SPORT !

→ Entente Sportive Gravelinoise Les entraîneurs à l'honneur

Le jeudi 26 novembre, l'Entente Sportive Gravelinoise organisait la 6^e édition du Forum des Entraîneurs. Pour l'occasion, ils étaient 20 à avoir répondu présents.

La journée a débuté avec un **accueil gourmand** et l'intervention de **Marie-Eve François pour des massages assis**.

La parole a ensuite été donnée à **Christian Devos**, Adjoint au Maire délégué aux Sports et **Jacques Decriem**, Président de l'ESG afin de faire un point sur l'actualité des entraîneurs et notamment sur la mise en place d'une complémentaire santé.

Un **atelier sophrologie**, animé par **Hélène Hayotte** ainsi qu'un **atelier de communication** par **Olivier Soury** ont conclu la matinée.

C'est à Sportica qu'a eu lieu la suite du programme avec une pizza et une **partie de bowling** (remportée par Guillaume Henneman). Enfin, les entraîneurs ont pu mettre en avant leurs talents de pilote le temps d'une **course de karting** (remportée par Matthieu Hoguet de l'USG Football).

Une journée placée sous le signe de la **convivialité**, des **échanges** et de la **détente**.



+ d'infos

Entente Sportive Gravelinoise - 03 28 23 59 06 - [Sport à Gravelines](#)

→ Stages municipaux Du nouveau du côté des stages sportifs

À partir des vacances d'hiver (février 2016), les stages sportifs évoluent !

Trois types de stages vous sont proposés selon la semaine :

→ **Stage sportif à dominante** : stage à la journée pour les 4/6 ans, les 7/9 ans et les 10/13 ans.

→ **Stage Sport et nature multi structures** : durant ce stage, les parents devront amener leurs enfants chaque jour dans différents lieux (Base Nautique, PAarc, centre équestre...), mais ils auront le même éducateur toute la semaine. Le stage est à la journée pour les 7/9 ans et les 10/13 ans et à la demi-journée pour les 3/4 ans et les 5-6 ans.

→ **Stages spécifiques aux disciplines** sur les différents établissements.



+ d'infos

Direction des Sports - 03 28 23 59 06
Centre Équestre municipal - 03 28 65 39 00
PAarc des Rives de l'Aa - 03 28 23 59 82
Base Nautique et de Plein Air - 03 28 65 20 31
www.ville-gravelines.fr

Le vendredi 11 décembre dernier, Bertrand Ringot, Maire de Gravelines, accueillait plus de 40 sportifs, pour une cérémonie de remise de récompenses. En effet, les gravelinois ayant fièrement représenté les couleurs de leur ville et de leur club lors de compétitions nationales et/ou internationales ont été mis à l'honneur. Voici leur palmarès :

GRAVELINES, TERRE DE CHAMPIONS



NATATION (GRAVELINES NATATION)

→ Geoffrey Hooghe

- Champion de France VII sur 50, 100 et 200 m

AVIRON (GRAVELINES US AVIRON)

→ Julie Serre

- Championne de France Indoor
- Sélection en Équipe de France
- 7^e des Championnats du Monde Junior
- 2^e des Championnats d'Europe Junior

→ Julia Verhoeven

- Médaille de bronze Coupe de la Jeunesse
- Médaille de bronze en 8 à la Coupe de France
- Finaliste du Championnat de France - Bateaux Courts

→ Florent Lefebvre

- 4^e des Championnats de France Minime

→ Rémi Mariette

- 5^e des Championnats de France Minime

TRIATHLON HANDISPORT (GRAVELINES TRIATHLON)

→ Axel Alletru

- Vice-Champion de France handisport

TRIATHLON (GRAVELINES TRIATHLON)

→ Audrey Ducornet

- Vice-Championne de France de Duathlon
- 3^e des Championnats de France de Triathlon
- Championne de France d'Aquathlon

→ Julie Serre

- Médaille de bronze Coupe de la Jeunesse

→ Florent Lefebvre

- Médaille de bronze en 8 à la Coupe de France

→ Rémi Mariette

- Finaliste du Championnat de France - Bateaux Courts

→ Huit Séniors

→ François Sbardella

- Champion du Monde Longue Distance des 20/24 ans

BOXE (USG BOXE)

→ Youri Kalenga

- Vainqueur de Roberto Feliciano Bolonti - Poids lourds légers

ÉQUITATION (GRAVELINES ÉQUITATION)

→ Pauline Daneu

- 7^e du Championnat de France Club 2

HANDBASKET (HANDIBASKET CLUB MARITIME)

→ Anatole Ryngaert

- 16^e des Championnats de France BC

→ Gaëtan Desoutter

- Membre de la sélection régionale Espoirs, Championne de France

BILLARD (USG BILLARD)

→ Dominique Verhaghe

- Accession en N2

→ Quentin Pladys

- Vice-Champion de France de saut en hauteur cadet FFA

CHAR À VOILE (USG CHAR À VOILE)

→ Géralmy Devin

- 4^e au classement national
- 5^e au Championnat de France Classe 5
- 5^e au Championnat d'Europe

BASKET (BASKET CLUB MARITIME)

→ Espoirs et Cadets

- Vice-Champions de France

VOILE (GGVLS)

→ Théa Khelif

- 4^e aux Internationaux de France Laser
- 7^e des Championnats de France Espoir laser Radial

FREESTYLE ET SPEEDCROSSING (TRIP'N'KITE)

→ Victor Deblock

- 7^e aux Championnats de France Freestyle
- 9^e de l'Européen Freestyle
- 9^e Junior en Speedcrossing

→ Marie Switala

- 3^e des Championnats de France Freestyle

BOWLING (LITTORAL BOWLING CLUB)

→ Équipe masculine : Adrien Busin, Steeven Lavigne, Maxime Lensel, Eric Poux et Johan Sebisich

- Champion de N3 et accession en N2

→ Équipe féminine : Catherine Poux, Corinne Poux, Virginie Demeese, Maria Luisa Carola et Catherine Dieu

- Championne de N3 et accession en N2

BADMINTON (USG BADMINTON)

→ Vincent Macalou

- Sélection Stage équipe de France

KAYAK (GRAVELINES KAYAK YA'A)

→ Amaury Ksiakek

- Champion de France Océan Racing OC1 Cadet/Junior

→ Morgane Leguay

- Vice-Championne de France Océan Racing 2015, catégorie Pirogue dame – Sénior

BASKET (BASKET CLUB MARITIME)

→ Espoirs et Cadets

- Vice-Champions de France

L'INFO DES ASSOS

MAISON DES ASSOCIATIONS ET DU CITOYEN / 03 28 23 59 92

LE TÉLÉTHON 2015



Pour la 17^e année consécutive, la Ville de Gravelines s'est de nouveau mobilisée pour le Téléthon.

Le Téléthon Gravelinois c'est :

- plus d'une quinzaine d'animations mises en place durant 3 semaines
- une trentaine d'associations mobilisées
- 10 entreprises Gravelinoises "sponsors"
- plus de 25 commerçants partenaires

Mais c'est aussi, une grande nouveauté cette année, la mise en place d'un **marathon du Téléthon : courir, nager, marcher, pédaler**, chaque participant n'avait que l'embarras du choix pour faire grimper le nombre de km parcourus. Pour cette 1^{re} édition du marathon plus de 1 300 km ont été parcourus par plus de 200 participants.

Lors de la remise de dons du mercredi 16 décembre dernier, l'ensemble des participants, le conseil municipal et les services de la ville ont pu se réjouir de la somme récoltée :

**10 670 € au profit de l'AFM
(Association Française contre les Myopathies)**



ASSEMBLÉES GÉNÉRALES À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Littoral Bowling Club Gravelinois

→ Samedi 9 janvier à 18 h

U.S.G. Badminton

→ Vendredi 15 janvier à 18 h 30

Gravelines Modélisme

→ Samedi 16 janvier à 14 h 30

C.A.A.C.

→ Dimanche 17 janvier à 10 h

Association Laïque des Parents d'élèves du collège Pierre et Marie Curie

→ Samedi 23 janvier à 11 h

U.S.G. Cyclotourisme

→ Dimanche 24 janvier à 9 h

Gravelines Equitation

→ Vendredi 29 janvier à 18 h

F.N.A.C.A.

→ Dimanche 31 janvier à 10 h

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES EXTÉRIEURES

Amicale des Sapeurs-Pompiers

→ Vendredi 8 janvier à 18 h 45,
Centre de Secours

M.A.R.S. les Loups de Mer

→ Samedi 16 janvier à 10 h 45,
salle de l'Agriculture

Cité des Jardins

→ Dimanche 17 janvier à 14 h,
Scène Vauban

Les Amis du Jumelage

→ Dimanche 17 janvier à 10 h,
salle de l'Agriculture

Gravelines Triathlon

→ Vendredi 29 janvier à 18 h 30,
Scène Vauban

DISSOLUTION

L'association "**Arc en Ciel Gravelinois**" est dissoute.

/ VIE PRATIQUE VIE CITOYENNE



Suite à la 2^e rencontre Paroles d'habitants qui s'est tenue le 17 octobre dernier aux Huttes, voici d'autres questions qui ont été abordées via l'adresse email parolesdhabitants@ville-gravelines.fr

QUESTION N°5

Est-il possible de remettre en état la peinture des protections des poteaux d'éclairage public rue Maréchal Foch ?

Réponse faite par Eddy Brabant : « la réfection des candélabres sera effectuée au Printemps. »

tion. Il faut préciser que toutes les habitations ne sont pas équipées pour stocker les poubelles. »

QUESTION N°8

Quand la réfection des trottoirs de la cité Apollo XI est-elle prévue ?

Réponse faite par Eddy Brabant pour la CUD : « Il n'y a pas de travaux prévus dans cette cité au programme 2014-2017. Les habitants signalent que les voitures se garent sur les trottoirs et que de ce fait, les poussettes sont obligées d'emprunter la route pour pouvoir circuler. Des contrôles plus fréquents vont être programmés. »

QUESTION N°9

Une partie de la Rue Jean-Baptiste Lebas va-t-elle être classée au patrimoine pour son caractère ancien ? Route dégradée, lignes électriques et de téléphones anciennes. Circulation dense et trottoirs trop étroits.

Réponse faite par Paul Valette : « Il est rappelé aux habitants que la réfection de la voirie est de la compétence de la CUD et que la ville intervient uniquement pour faire des petits travaux de réparation sur la voirie. Lorsque la CUD entreprendra les travaux de voiries dans cette rue, la ville prendra en charge l'éclairage public qui est de sa compétence. Mais les deux doivent être faits en même temps. »

QUESTION N°10

La plaque indiquant la rue des Rossignols est posée sur un lampadaire. Aux beaux jours, elle est cachée par le feuillage d'un arbre tout proche. Serait-il possible de la poser sur le poteau du trottoir d'en face ?

Réponse faite par Eddy Brabant : « Il n'y a pas de candélabres en face ce sont des poteaux de téléphone, dans l'immédiat, on peut faire tailler quelques branches du bouleau afin de dégager la visibilité. »



QUESTION N°11

Rue Jean Bart, problème de stationnement trop de voitures. Ne pourrait-on pas aménager un parking sur le terrain de l'ancienne "coop". Un petit parking existe déjà, mais pourrait être agrandi étant donné que la partie attenante est pleine de mauvaises herbes.

Réponse faite par Francis Herbaux : « le terrain est en cours de rétrocension par la CUD. Un parking provisoire va être créé. Un habitant signale une voiture ventouse sur ce parking. M. Herbaux précise que le véhicule a été identifié et qu'une procédure est en cours pour enlever ce véhicule car l'immobilisation dépasse 7 jours. M. Herbaux signale que les habitants ne doivent pas hésiter à appeler la Police Municipale lors de problèmes avec des véhicules. »

QUESTION N°12

Une habitante voudrait savoir si une réfection des trottoirs de la rue Clémenceau est prévue.

Réponse faite par Eddy Brabant pour la CUD : « Il n'y a pas de travaux de voirie prévus dans la rue Clémenceau dans le programme 2014-2017. »

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Les prochains ramassages des encombrants auront lieu aux dates suivantes :

→ à Gravelines Centre et les Huttes mercredi 10 février 2016

→ à Petit-Fort-Philippe jeudi 11 février 2016

/ EN BREF...

RECENSEMENT 2016

En partenariat avec les communes, l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) organise comme chaque année le recensement de la population. Il permet de connaître la population officielle de chaque commune. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte aussi des informations sur les logements. Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population. Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.).

En 2016, la campagne de recensement se déroulera du 21 janvier au 27 février.

Si votre logement appartient à l'échantillon recensé cette année, vous recevrez un courrier d'information dans votre boîte aux lettres entre le 14 et le 21 janvier.



/ ÉTAT CIVIL

FÉLICITATIONS

À **Paule Pruvost**, qui a soufflé ses 101 bougies au Foyer Béguinage le mardi 8 décembre dernier

BIENVENUE

- **Paul** d'Olivier Maillet et de Mathilde Popieul
- **Paulo** de Julien Agez et d'Alisson Thorez
- **Léonie** de David Delagouttière et d'Aurélie Brémont
- **Jules** de Laurent Juet et de Pauline Jolly
- **Lucie** de Marc-Antoine Merlen et de Camille Bécuwe
- **Cloé** d'Alain Vanherrewèghen et de Céline Leclercq
- **Lily-Rose** d'Eddy Baras et de Nora Ouadha



ILS NOUS ONT QUITTÉS

- **Odette Pecqueux**, veuve de Michel Penel
- **Nadine Zakrajsck**, veuve de Michel Landy
- **Jules Roels**, veuf de Irène Teuf
- **Lydia Gens**, veuve de Jacques Derudder
- **André Outteryck**, veuf de Denise Fournier
- **Paulette Dumont**, veuve de Paul Dufermont
- **Maurice Dupas**, époux de Nathalie Wadoux
- **Germaine Mylle**

UNE VILLE GÉNÉREUSE ET SOLIDAIRE

- Un grand MERCI aux nombreux donneurs de sang. En 2015, 776 dons ont été recueillis à Gravelines.
Mardi 26 janvier, 1^{er} Don du Sang de l'année 2016 ! Donnez votre sang, cela permet de sauver des vies !
- Vif succès également pour la banque alimentaire. Environ 62 tonnes de denrées collectées sur 3 jours dans le Dunkerquois.



RENTRÉE SCOLAIRE 2016-2017

Inscriptions scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques. Sont concernés :

- Les enfants qui vont être inscrits pour la première fois en maternelle.
- Les enfants qui vont entrer au CP.
- Les enfants qui vont changer d'école sur la commune.
- Les enfants nouvellement arrivés à Gravelines.

À partir du 4 janvier 2016 et jusqu'au 31 mai 2016, les parents sont invités à se présenter au service Éducation, du lundi au vendredi, afin d'obtenir un certificat d'inscription scolaire ou pour retirer un dossier de demande de dérogation pour une inscription dans un autre établissement scolaire de la commune (sur critères définis).

Documents indispensables :

- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile de moins de deux mois
- En cas de divorce, l'extrait du jugement attribuant la garde de l'enfant

Munis du certificat d'inscription scolaire et du carnet de santé de l'enfant, ils pourront ensuite procéder à l'inscription de leur enfant auprès de l'établissement concerné, aux heures de permanences et ce, avant fin juin 2016.

Service Éducation : 03 28 23 59 24
De 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

CIRCLEZ À VÉLO, ROULEZ EN TOUTE SÉCURITÉ

La route est un espace qui se partage, ce qui implique un respect mutuel de la part de ceux qui s'y déplacent. Le cycliste, tout comme l'automobiliste, doit appliquer les règles du Code de la route qui garantissent sa sécurité et celle des autres usagers. Pour rouler en toute sécurité, le cycliste doit impérativement disposer d'un vélo en bon état, bien équipé et surtout connaître et appliquer les règles élémentaires de déplacement, en ville et hors agglomération, de jour, comme de nuit.

→ L'équipement

Un vélo en bon état et bien équipé contribue à garantir votre sécurité ainsi que celle des autres usagers de la route.

- Les équipements obligatoires :
- Deux freins, avant et arrière.
 - Un feu avant jaune ou blanc et un feu arrière rouge.
 - Un avertisseur sonore.
 - Des catadioptriques (dispositifs rétro-réfléchissants) : de couleur rouge à l'arrière, de couleur blanche à l'avant, de couleur orange sur les côtés et sur les pédales.

→ Les règles élémentaires de sécurité : N'oubliez pas !

- Ne transportez pas de passager, sauf sur un siège fixé au vélo. Si le passager a moins de 5 ans, ce siège doit être muni de repose-pieds et de courroies d'attache.
- À une intersection, ne vous positionnez jamais le long d'un camion ou d'un bus, en dehors du champ de vision du conducteur. **Faites-vous voir.**
- Le Code de la route s'applique aux cyclistes comme aux autres usagers. Chaque infraction est passible d'une amende.



- En cas d'intempéries, augmentez vos distances de sécurité et soyez prudent lorsqu'un véhicule vous double.

+ d'infos
Police Municipale - Tél : 03 28 24 56 45

BON APPÉTIT LES PETITS ! GRILLE DES MENUS SERVIS EN RESTAURATION SCOLAIRE

DU 11 AU 15 JANVIER : LE PLEIN DE VITAMINE C, LES AGRUMES

- **Lundi** : Escalope de volaille au citron • Légumes glacés et semoule
 - Samos • Orange sanguine
- **Mardi** : Salade ananas pamplemousse • Cassoulet • Mousse au citron
- **Jeudi** : Mijoté de bœuf tout orange • Coquillettes • Edam • Clémentines
- **Vendredi** : Céleri râpé au citron vert • Gratin de poisson • Poireaux et pommes de terre • Salade d'oranges à la cannelle

DU 18 AU 22 JANVIER

- **Lundi** : Salade Coleslaw • Rôti de porc à l'ananas • Riz
 - Crème dessert au caramel
- **Mardi** : Carbonnade flamande • Pommes sautées et salade
 - Mimolette • Fruit de saison
- **Jeudi** : Potage Crécy • Filet de poisson sauce hollandaise
 - Épinards et pommes de terre • Quatre-quarts
- **Vendredi** : Couscous (poulet/mergue) • Tomme blanche
 - Fruit de saison

DU 25 AU 29 JANVIER

- **Lundi** : Endives au jambon • Pommes vapeur • Coulommiers
 - Fruit de saison
- **Mardi** : Salade composée • Waterzoï de poisson • Julienne de légumes et coquillettes • Fromage blanc nature sucré et spéculoos
- **Jeudi** : Rôti de bœuf sauce au poivre • Purée et salade
 - Emmental • Fruit de saison
- **Vendredi (Nouvel an chinois)** : Salade aux pousses de soja et au gouda • Fricassée de volaille au gingembre • Riz cantonnais
 - Salade de fruits exotiques

DU 1^{ER} AU 5 FÉVRIER

- **Lundi** : Lasagne de la mer (poisson et épinards) • Edam
 - Fruit de saison
- **Mardi (Chandeleur)** : Roulade et cornichon • Tartiflette • Salade
 - Crêpe à la vergeoise
- **Jeudi** : Blanquette de veau • Carottes et riz • Brie • Fruit de saison
- **Vendredi** : Cuisse de poulet rôtie • Ratatouille et pâtes
 - Vache qui rit • Yaourt nature sucré

Les menus ne sont pas contractuels • le service "Achats" étant tributaire des variations possibles des approvisionnements. Retrouvez tous les menus servis en restauration scolaire sur le <http://www.ville-gravelines.fr> (rubrique Éducation)

ACTUS / ANNUAIRE DES MARÉES 2016 / GRAVELINES / NORD

Heure d'été en vigueur du 27/03/2016 à 2h du matin au 30/10/2016 à 3h du matin.

JANVIER 2016

Date	PLEINES MERS					BASSES MERS					
	Matin	Haut.	Coeff	Soir	Haut.	Coef	Matin	haut.	Soir	Haut.	
1 V	04:38	5.70		17:06	5.55	052	11:38	1.40	23:57	1.70	
2 S	05:25	5.50	047	17:58	5.35	043	--:--	--:--	12:25	1.60	
3 D	06:24	5.25	040	19:03	5.15	037	00:48	1.90	13:23	1.75	
4 L	07:34	5.15	037	20:15	5.10	038	01:54	2.00	14:32	1.85	
5 M	08:46	5.20	040	21:21	5.25	043	03:07	2.00	15:42	1.75	
6 M	09:49	5.40	048	22:17	5.50	053	04:15	1.80	16:45	1.55	
7 J	10:41	5.65	058	23:04	5.75	063	05:14	1.55	17:38	1.35	
8 V	11:25	5.90	068	23:45	6.00	074	06:02	1.30	18:23	1.15	
9 S	--:--	--:--	--:--	--:--	12:04	6.15	078	06:45	1.05	19:04	0.95
10 D	00:22	6.20	083	12:41	6.35	087	07:25	0.85	19:45	0.85	
11 L	00:59	6.40	090	13:20	6.45	093	08:07	0.70	20:27	0.75	
12 M	01:38	6.50	095	14:01	6.55	095	08:49	0.60	21:09	0.70	
13 M	02:19	6.50	096	14:43	6.50	095	09:32	0.55	21:52	0.75	
14 J	03:01	6.45	093	15:28	6.40	091	10:15	0.60	22:34	0.85	
15 V	03:45	6.35	087	16:15	6.25	083	11:00	0.70	23:19	1.00	
16 S	04:35	6.20	078	17:09	6.05	074	11:47	0.90	--:--	--:--	
17 D	05:31	6.00	068	18:11	5.80	064	00:09	1.20	12:42	1.10	
18 L	06:37	5.75	060	19:24	5.60	057	01:09	1.35	13:48	1.25	
19 M	07:54	5.65	056	20:45	5.60	056	02:20	1.50	15:02	1.35	
20 M	09:14	5.65	059	21:57	5.70	062	03:37	1.50	16:21	1.25	
21 J	10:22	5.85	067	22:57	5.90	072	04:54	1.30	17:32	1.10	
22 V	11:18	6.05	076	23:47	6.10	081	05:57	1.05	18:26	0.95	
23 S	--:--	--:--	--:--	--:--	12:06	6.25	085	06:48	0.85	19:13	0.85
24 D	00:29	6.25	088	12:48	6.35	090	07:32	0.70	19:54	0.80	
25 L	01:08	6.35	092	13:27	6.40	092	08:14	0.65	20:33	0.80	
26 M	01:45	6.40	092	14:05	6.40	091	09:03	0.60	21:16	0.80	
27 M	02:21	6.35	089	14:41	6.30	087	09:27	0.70	21:41	0.90	
28 J	02:55	6.30	084	15:15	6.20	080	10:00	0.80	22:12	1.05	
29 V	03:27	6.15	076	15:48	6.00	071	10:31	0.95	22:43	1.20	
30 S	04:01	5.95	067	16:24	5.80	061	11:02	1.15	23:16	1.40	
31 D	04:40	5.70	056	17:06	5.55	051	11:38	1.35	23:55	1.60	

FÉVRIER 2016

Date	PLEINES MERS					BASSES MERS					
	Matin	Haut.	Coeff	Soir	Haut.	Coef	Matin	haut.	Soir	Haut.	
1 L	05:27	5.45	046	17:59	5.25	041	--:--	--:--	12:23	1.60	
2 M	06:28	5.15	037	19:07	5.05	035	00:46	1.85	13:22	1.80	
3 M	07:42	5.00	034	20:24	5.00	036	01:55	2.00	14:39	1.90	
4 J	09:00	5.10	039	21:36	5.20	044	03:16	2.00	15:56	1.75	
5 V	10:07	5.40	050	22:35	5.55	057	04:32	1.75	17:04	1.50	
6 S	11:00	5.75	064	23:22	5.90	071	05:33	1.40	17:58	1.20	
7 J	10:41	5.65	058	23:04	5.75	063	05:14	1.55	17:38	1.35	
8 V	11:25	5.90	068	23:45	6.00	074	06:02	1.30	18:23	1.15	
9 S	--:--	--:--	--:--	--:--	12:04	6.15	078	06:45	0.95	19:04	0.95
10 D	00:22	6.20	083	12:41	6.35	087	07:25	0.85	19:45	0.85	
11 L	00:59	6.40	090	13:20	6.45	093	08:07	0.70	20:27	0.75	
12 M	01:38	6.50	095	14:01	6.55	095	08:49	0.60	21:09	0.70	
13 M	02:19	6.50	096	14:43	6.50	095	09:32	0.55	21:52	0.75	
14 J	03:01	6.45	093	15:28	6.40	091	10:15	0.60	22:34	0.85	
15 V	03:45	6.35	087	16:15	6.25	083	10:57	0.85	23:17	0.70	
16 S	04:37	6.20	080	16:54	6.10	088	10:57	0.85	23:37	0.85	
17 D	05:25	6.00	070	17:34	5.90	065	--:--	--:--	12:11	1.20	
18 L	06:13	5.75	060	18:18	5.60	057	01:34	1.00	23:55	0.85	
19 M	07:54	5.75	059	18:18	5.65	054	00:33	1.10	12:52	1.40	
20 D	09:14	5.50	049	19:11	5.40	045	01:17	1.30	13:39	1.60	
21 M	06:47	5.50	042	20:15	5.20	039	02:09	1.50	14:38	1.75	
22 J	08:52	5.15	038	21:26	5.20	039	03:12	1.65	15:46	1.85	
23 V	10:01	5.20	041	22:32	5.30	044	04:19	1.65	16:54	1.75	
24 D	11:10	5.35	048	23:28	5.50	052	05:24	1.55	17:56	1.55	
25 L	11:52	5.60	057	--:--	--:--	--:--	06:21	1.40	18:48	1.30	
26 M	00:15	5.75	062	12:36	5.85	067	07:08	1.20	19:31	1.10	
27 M	00:54	5.95	071	13:13	6.05	075	07:49	1.05	20:12	0.90	
28 D	01:33	6.15	079	13							



DU SAMEDI 12 AU MERCREDI 30 DÉCEMBRE

Record d'affluence pour ce Marché de Noël, cru 2015. Chacune et chacun ont pu apprécier les nombreuses animations mises en place, les spectacles, mais aussi la diversité des produits proposés par les exposants. Un noël féerique qui a ravi le cœur des petits et des grands ! Sans oublier la rencontre avec le Père Noël, cher au cœur de nos bambins.



VIVRE À GRAVELINES

VENDREDI 18 DÉCEMBRE

L'inauguration de la nouvelle caserne de gendarmerie et de ses 38 logements s'est déroulée en présence de Bertrand Ringot,

Maire de Gravelines, de Jean-François Cordet, Préfet de la région Nord-Pas-de-Calais et de Jacques Hébrard, Général de division. À cette occasion, la gendarmerie fut baptisée « Général Battesti » sous les yeux de la petite-fille du Général.



JEUDI 17 DÉCEMBRE

Les élèves du collège Pierre et Marie Curie de Gravelines, sous l'égide de l'Association socio-éducative, se sont mobilisés pour les enfants déshérités et ont collecté des jeux, des jouets, des peluches et des livres qu'ils ont remis au chalet du CMJ du Marché de Noël.



VENDREDI 11 ET SAMEDI 12 DÉCEMBRE

Une belle réussite pour ce 3^e Marché de Noël solidaire, au cœur de la Maison de quartier du Pont de Pierre. Les bénéfices, d'un montant de **1 500 euros**, ont été reversés à l'association "Au Cœur des Rêves".



LUNDI 21 DÉCEMBRE

Les enfants ont répondu nombreux à l'appel du **Père Noël du Centre d'information du public de la centrale de Gravelines**, peut-être aussi intrigués par les jeux de lumière proposés par Electrix et les chargés de visite ou peut-être attirés par les saveurs sucrées de Noël... Quelle que soit la motivation, leur plus beau cadeau était de partager à travers des ateliers un beau moment entre copains, au pied du sapin, l'ambiance de Noël, tout simplement...



TÉLÉCHARGEZ LES ANCIENS NUMÉROS DU JOURNAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Les anciens comptes-rendus du Conseil Municipal sont toujours disponibles sur www.ville-gravelines.fr dans la rubrique "Les Journaux du Conseil" (partie gauche de la page d'accueil).



ZOOM SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

→ SÉANCE DU MERCREDI 23 DÉCEMBRE 2015

1. Décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir au Maire.

A. PERSONNEL COMMUNAL

2. Information préalable sur les mises à disposition de personnel communal;

Adopté à l'unanimité

3. Suppression de l'indemnité exceptionnelle de compensation due au titre de la C.S.G. ET création de l'indemnité dégressive.

Adopté à l'unanimité

B. CULTURE-COMMUNICATION-RELATIONS EXTÉRIEURES

4. Adhésion à l'association FabLab Côte d'Opale;

Adopté à l'unanimité

5. Adhésion à l'association of European Printing Museums;

Adopté à l'unanimité

6. Subvention exceptionnelle de 750 € à l'association « Club Gravelinois de Reconstitution World War II ».

Adopté à l'unanimité

C. ENVIRONNEMENT

7. Rapport annuel sur le prix et la qualité des services de l'eau pour l'année 2014;

8. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets en 2014;

9. Convention pluriannuelle d'objectifs 2016-2018 – Attribution de la subvention 2016 - Association pour le Développement de l'Éducation à l'Environnement sur le Littoral (ADEELI).

Adopté à l'unanimité

D. ÉDUCATION ET FORMATION

10. Principe de la délégation de service public de gestion du Chalet d'Entremont pour l'accueil, l'hébergement, le transport, la restauration et l'animation des classes de découverte et toutes autres activités compatibles avec l'affection de l'immeuble sous forme de régie intéressée.

Adopté - Abstention : 1 (Liste « Les Non Inscrits »)

Adopté à l'unanimité

E. SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

11. Attribution des subventions 2016 – Conventions avec les associations;

Adopté à l'unanimité

12. Convention de subventionnement – Année 2016 – Qualification de service social d'intérêt général – Association Atouts Ville;

Adopté à l'unanimité

13. Convention de subventionnement – Année 2016 – Qualification de service social d'intérêt général – Association AGIR;

Adopté - Contre : 1 (Liste « Les Non Inscrits »)

14. Subvention à la Régie Gravelinoise des Équipements de Sports et de Loisirs d'un montant de 3902911 € (dont 172016 € au titre du cinéma);

Adopté - Contre : 1 (Liste « Les Non Inscrits »)

15. Conventions avec les associations pour le versement des subventions pour l'aide au développement ou au maintien du sport de haut niveau;

Adopté à l'unanimité

POINT 19 du Conseil Municipal du 23 décembre 2015

PROJET DE ZONE COMMERCIALE

Par délibération en date du 22 décembre 2014, le Conseil Municipal a approuvé le projet d'implantation d'une zone commerciale.

Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'étude stratégique commerciale menée en 2013 qui a mis en évidence 3 orientations de redynamisation commerciale :

- Redynamiser l'attractivité des commerces;
- Contenir l'évasion commerciale vers les centres commerciaux extérieurs à la commune par le développement d'un pôle d'entrée de ville non concurrent;
- Conforter et pérenniser l'offre commerciale existante.

Cette même étude a également fait apparaître qu'il n'y a pas lieu de créer de surface alimentaire supplémentaire. C'est dans ce contexte que la commune porte un projet de zone commerciale.

L'emprise du projet est constituée des parcelles cadastrées Section B n°s 5062, 5063, 3410, 3411 et 1341 pour une superficie totale de 45 874 m² moyennant le prix de 688110 € (soit 15 euros le m²) ; étant ici précisé que parallèlement, un compromis a été signé entre Guillaume Verlingue et Monsieur Massemin.

Différents échanges entre Guillaume Verlingue, gérant de l'actuel Intermarché, et les services de la ville ont eu pour objet le projet de délocalisation

16. Convention de subventionnement SAEMS BCM/Ville de Gravelines.

Adopté - Contre : 2 (Liste « L'Alternative : Changeons de Cap ! »). Ne participent pas au vote : B. Ringot, C. Devos, B. Faucon et G. Vermeulen

Adopté à l'unanimité

20. Échange de parcelles Monsieur Philippe SCOBRY/Ville de GRAVELINES ;

Adopté à l'unanimité

21. Vente à Monsieur et Madame PORCHER – Garage n° 9 – Rue Charles Trollé.

Adopté à l'unanimité

F. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

17. Rapport d'activité 2014 – Communauté Urbaine de Dunkerque ;

18. Rapport des représentants de la Ville de Gravelines au Conseil d'Administration de la SAEMS du BCM – Année 2014-2015.

Adopté à l'unanimité

G. DÉVELOPPEMENT URBAIN

19. Projet de zone commerciale ;

Adopté à l'unanimité

de l'enseigne des Hutes permettant ainsi son développement.

Aussi, Guillaume Verlingue a fait part de son souhait de porter l'aménagement de la nouvelle zone commerciale qui permettra, après avis de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial d'augmenter la surface de son magasin et d'accueillir plusieurs autres enseignes. La création d'une cinquantaine de nouveaux emplois est potentiellement envisagée sur le site.

Conformément à l'Article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Service France Domaine a rendu son avis en date du 24 mars 2015.

Guillaume Verlingue s'est engagé, par courrier en date du 13 octobre 2015, pour l'acquisition de l'emprise non bâtie, appartenant à la commune de Gravelines et constituée des parcelles cadastrées Section B n°s 5062, 5063, 3410, 3411 et 1341 pour une superficie totale de 45 874 m² moyennant le prix de 688110 € (soit 15 euros le m²) ; étant ici précisé que parallèlement, un compromis a été signé entre Guillaume Verlingue et Monsieur Massemin.

Avant l'accueil de chaque nouvelle enseigne, Guillaume Verlingue s'engage à consulter la municipalité sur l'opportunité de l'opération afin d'aboutir à une position commune préparatoire au passage en Commission Départementale d'Aménagement Commercial.

Il est donc proposé au Conseil de céder, à Guillaume Verlingue, ou à des sociétés dans lesquelles il est associé majoritairement, à savoir la SAS GAMAO et ou la société Schel Vliet, ladite emprise non bâtie moyennant ce prix.

Il est également proposé au conseil d'autoriser Guillaume Verlingue, ou les sociétés dans lesquelles il est associé majoritairement, à savoir la SAS GAMAO et ou la société Schel Vliet, à déposer tout document administratif nécessaire relatif à son projet d'aménagement commercial (CDAC, CNAC, PC...).

La Commission extra-municipale « Projet de Ville, Urbanisme, Patrimoine Historique et Technologies de l'Information et de la Communication » a émis un avis favorable à la majorité.

La Commission extra-municipale « Développement économique et Insertion » a émis un avis favorable à l'unanimité.

La Commission municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines – Travaux » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité

+ d'infos

Si vous souhaitez obtenir des précisions au sujet d'un point voté en Conseil Municipal, vous pouvez contacter les services de la Mairie au **Tél : 03 28 23 59 00**

24. Budget Primitif 2016;

Adopté - Contre : 4 (Listes « L'Alternative : Changeons de Cap ! », « Les Non Inscrits » et « Gravelines Bleu Marine »)

25. Participation de la Commune aux dépenses du syndicat intercommunal des Rives de l'Aa et de la Colme ;

Adopté - Contre : 3 (Listes « L'Alternative : Changeons de Cap ! » et « Les Non Inscrits »)

26. Indemnités de fonction aux élus.
 Adopté - Contre : 3 (Listes « L'Alternative : Changeons de Cap ! » et « Les Non Inscrits »)



Conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 18 novembre 2009, en application de la loi du 27 février 2002 relative à la Démocratie de proximité, une tribune politique est publiée chaque mois dans le magazine. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

Élus du groupe municipal majoritaire (28 sièges)

PETIT ABÉCÉDAIRE DU NOUVEL AN

- A/ Atouts** Ville et la Maison de quartier de Petit-Fort-Philippe rénovée
 - B/ Budget** maîtrisé. **Pas de hausse depuis 16 ans** des taux communaux des Impôts Locaux
 - C/ Championnats** de France d'aviron au PAarc en octobre 2016
 - D/ Dette**. Baisse de **25 millions d'euros** en 15 ans
 - E/ Entremont**. Propriété municipale pour les classes de neige et d'autres projets
 - F/ Festivités** carnavalesques. Bande du Centre le 12 mars des Huttes au centre-ville à ne pas manquer !
 - G/ Nouvelle Gendarmerie** pour le Peloton Spécialisé de Protection de la Gendarmerie qui surveille la Centrale
 - H/ Handicap**. **500 000 €** investis chaque année pour la mise en accessibilité des bâtiments publics
 - I/ Intermarché** agrandi et moderne au Pont de Pierre en 2018
 - J/ Jeunesse**. **97 jeunes** aidés pour l'obtention du permis de conduire depuis 2009 avec un engagement associatif
 - K/ 1 300 km** parcours au Téléthon 2015. **10670 €** récoltés
 - L/ Nouveaux Logements** en centre-ville et à la gare. Démarrage en 2016
 - M/ Marché de Noël**. **50 000 visiteurs**. Un grand succès !
 - N/ Nautisme**. 4^e étoile confirmée pour la station et ses clubs
 - O/ Opale**. Accueil touristique de **200 000 personnes** en saison estivale sur les Rives de l'Aa
 - P/ Prix** de l'eau qui va baisser de **60 € /an** à l'échéance 2020 (baisse de **12 €** en moyenne par an)
 - Q/ Qualité** des services publics. Bon classement AFNOR de la commune : **85 % de satisfaction** citoyens mystères
 - R/ Récompenses** aux **36 athlètes honorés** des clubs gravelinois
 - S/ Signalétique** commerciale offerte à tous les commerçants
 - T/ Travaux**. **5,3 millions d'euros d'Investissements** en 2016
 - U/ IUFM** devenu ESPE, est maintenu à Gravelines pour devenir enseignant
 - V/ Victoires** du BCM qui les placent, à la trêve, 1^{er} du Championnat. Bravo !
 - W/ World War II**. Édition d'un livre sur le drame du cochon noir
 - X/ comme X** projets encore à mener pour notre ville
 - Y/ Yuan** monnaie chinoise. Le chinois, une langue à apprendre !
 - Z/ Zumba** en développement sur les Rives de l'Aa pour garder la forme
- Le groupe majoritaire "Ensemble, pour Gravelines Gagnant" vous souhaite une excellente année 2016.



Nous contacter:
Groupe
ENSEMBLE, pour
Gravelines Gagnant !

24, rue Charles Leurette - 59820 GRAVELINES
Groupe soutenu par le PS, le MRC, le PRG et de nombreuses personnalités du monde économique, syndical et associatif.
Compte Facebook "Gravelines Gagnant"

Élus du groupe municipal (2 sièges) **L'Alternative : Changeons de Cap !**

BAISSE DU BUDGET ? REMETTONS LES PENDULES À L'HEURE !

En ces temps difficiles, on entend à tout va « **baisse du budget** », « **faire des économies** », « **baisse des dotations de l'Etat** »... **On demande aux associations de faire des efforts...** **On réduit la durée des classes de neige**, les enfants ne partiront plus que 11 jours en comptant deux jours de voyage... **Qu'en penserait Albert Denvers** qui était attaché aux activités de sports et loisirs populaires, et particulièrement à la démocratisation des sports d'hiver auprès d'un public dont pour une partie, ce sera l'unique expérience ? **On supprime le RME** (revenu minimum étudiant) aux élèves boursiers sans chercher à savoir que tous n'ont pas les mêmes frais (hébergement, transport, alimentation, inscription dans les grandes écoles, stages à l'étranger). Le RME avait été **mis en place par Albert Denvers** dans les années 90 permettant à la ville d'être précurseur, en devenant première ville en France à adopter ce dispositif ! Le choix du Maire est donc de **faire des économies sur le dos des « gamins »** !

Nous n'avons pas les mêmes priorités : Il convient de définir **des choix bénéficiant aux Gravelinois** ! Dans le Gravelines Magazine du mois de décembre, on peut lire que deux nouveaux bassins sont creusés à Saint-Georges, dont une plage artificielle ! **Quel besoin d'une plage artificielle** à deux pas de Petit-Fort Philippe où il est urgent de relancer la station balnéaire ? Plus de rigueur dans le management de **SPORTICA** permettrait de faire baisser la subvention d'équilibre avoisinant 4 millions d'€ ! **Le sport de haut niveau** devrait être une compétence de la CUD et une partie des subventions attribuées au **BCM** (budget : près de 5,6 millions d'€) pour son rôle social au sein des écoles, maisons de quartiers, hôpitaux, maisons de retraite... n'est pas justifiée ! Une grande partie des taxes gravelinoises est versée à la CUD dont le budget est d'environ 530 millions d'€, la subvention au **SIVOM** est de 2 700 000€ : Pour quel service ? La majorité refuse de renoncer à **l'indemnité supplémentaire perçue pour le chef lieu de canton** (15%)... Alors que Gravelines, n'est plus chef lieu de canton depuis mars 2015, les élections départementales ayant désigné Grande-Synthe !

Rappelons tout de même que la ville de Gravelines bénéficie d'un budget hors normes (plus de 66 millions d'€) et que des villes de 80 000 habitants font avec cette même manne financière, ce que Gravelines fait avec 11 500 habitants ! **Si le Maire ne sait pas faire dans ces conditions, peut-être devrait-il songer à démissionner...**



Nous tenant à votre disposition:
Maria Alvarez et Sabrina Vérove
groupe-alternative@orange.fr
www.groupe-alternative.com
Comptes Facebook "Maria Alvarez" et "L'Alternative Changeons de Cap"

Élus du groupe municipal (2 sièges) **Gravelines Bleu Marine**

UNE CLARIFICATION DU PAYSAGE POLITIQUE

Alors qu'un long cycle d'élections locales s'achève, 2015 aura marqué les esprits comme étant l'année du sursaut patriote et du renforcement de notre maillage territorial. Cette implantation locale s'est concrètement traduite lors des différents scrutins par une progression spectaculaire dans les urnes. 62 conseillers départementaux FN ont été élus en mars dernier, alors que nous n'avions qu'un seul conseiller général sortant. Il y a quelques jours, lors des élections régionales, nous sommes passés de 117 à 358 conseillers régionaux !

Ce sont ainsi près de 7 millions de voix qui se sont portées sur les listes Front National le 13 décembre. Un record historique qui confirme notre statut de premier parti de France.

Ceux-là mêmes qui ont diabolisé le Front National, comme ils ont diabolisé la nation et notre histoire nationale, sont aujourd'hui terriblement acculés. Ceux-là mêmes qui jugent que la France est finie et qu'elle doit se fondre dans le grand magma mondialiste en sacrifiant la souveraineté de son peuple paniquent aujourd'hui terriblement. Devenu le centre de la vie politique grâce à sa présidente, ses cadres et ses militants dévoués, le Front National subit une multitude d'attaques qui sont le signe de notre victoire dans la bataille des idées. À l'heure où vacillent les mythes qui l'ont égarée et profondément affaiblie (le multiculturalisme, l'utopie d'un monde sans frontières, l'Union européenne technocratique et mondialiste), la France doit retrouver sa voix. Sur ce chemin long et difficile, nous progressons maintenant à grands pas.

Depuis les élections régionales, droite - gauche se tendent la main sur certains dossiers. Une situation favorable pour notre parti. « *Le FN les a forcés à la fusion dans plusieurs régions et maintenant ont les force à la fusion politique. Ils sont obligés de démontrer aux Français, de montrer aux Français qu'ils sont les mêmes* » F.P.

Nous avons toutes les raisons d'être enthousiastes et pleins d'espoir pour l'avenir. Le Front National rassemble progressivement les patriotes déçus de la gauche et de la droite, et s'attache à défendre, jour après jour, l'intérêt du peuple de France, sa souveraineté et son identité, piétinés par les politiciens de la caste UMPS.

Bravo à toutes et à tous pour avoir porté partout en France la voix de l'amour de la patrie. Soyez en sûrs, les succès que nous avons connus sont annonciateurs de grandes victoires.

Oui, la révolution bleu marine est en marche !
Tous nos vœux pour vous et vos proches pour 2016



Gravelines Bleu Marine
3 rue Jean de la Fontaine - 59820 Gravelines
Contact : GravelinesBM@gmail.com

Élu du groupe municipal (1 siège) **Les Non-Inscrits**

ELECTION REGIONALE : UN MALAISE À GRAVELINES ?

2 365 électeurs ont fait le choix d'un vote Front National au 1er tour, plaçant la liste en tête à Gravelines dans tous les bureaux de vote!!!! 2 510 électeurs ont confirmé ce choix au 2ème tour. Il ne s'agit pas d'un vote de contestation mais bien d'un choix délibéré.

Certes le contexte national et régional à sans doute contribué mais il faut regarder en face cette montée du vote Front National d'élection en élection et changer de pratique à tous les échelons, au sein de la municipalité aussi.

La lucidité de Manuel VALLS dès le début de la campagne et le retrait de Pierre de SAINTIGNON ont permis de faire barrage au Front National maintenant il faut espérer que l'exécutif du Conseil Régional réussira dans sa tâche.

Plus de transparence, fin du clientélisme, associer davantage l'opposition dans l'intérêt général pour le bien être de tous les gravelinois est une nécessité, redonner confiance et perspective au travers des valeurs de la République qui nous sont chères.

En ces premiers jours de janvier, je vous adresse mes vœux pour 2016 : réussite santé bonheur...

Tribune rédigée le 20 décembre 2015

Nous tenant à votre disposition :
Guy Vermeulen
Contact : guy.vermeulen@outlook.fr
NOUS SOMMES CHARLIE

GRAVELINES



Journée de la **PRÉVENTION**

Santé • Vie quotidienne • Sécurité routière

SAMEDI **16** JANVIER 2016
DE 14H À 18H

SPORTICA